



Francis Fox

Fox rencontre le caucus libéral

du bureau de La Presse
OTTAWA

L'ex-ministre libéral dans le cabinet Trudeau, Francis Fox, rencontrera ce soir à Ottawa les députés québécois du PLC.

Le président du caucus des libéraux du Québec, M. Alfonso Gagliano, député de Saint-Léonard-Anjou, a dit hier à La Presse que M. Fox avait demandé cette réunion. On sait que l'ex-ministre veut se présenter à la présidence de l'exécutif du PLC, section Québec.

Le poste est occupé actuellement par M. Paul Routhier, mais celui-ci n'a pas l'intention de solliciter de nouveau mandat.

Par cette démarche, M. Fox tente d'obtenir un appui solide de la part des élus libéraux. Il y a deux ans, il avait manifesté également l'intention de poser sa candidature, mais celle-ci ne faisait pas l'unanimité parmi la députation. John Turner était même intervenu et avait demandé à l'ancien ministre de se retirer.

Les libéraux du Québec ont regretté longtemps le départ de M. Fox, les privant de la collaboration d'une personne connue dans toute la province.

Sans se prononcer définitivement quant à un appui éventuel, le député de Montréal-Saint-Jacques, Jacques Guilbault, a déclaré hier que «M. Fox est un candidat de taille et qui a de l'expérience, ce qui en fait une candidature attrayante».

Francis Fox rendra publiques ses intentions jeudi de cette semaine, profitant du passage dans l'est de Montréal de John Turner.

Les élections aux différents postes de l'exécutif québécois auront lieu à Montréal lors du congrès biennal de l'aile provinciale, à la mi-avril.

Par ailleurs, les libéraux fédéraux ont tenu hier durant la journée une réunion du comité de préparation électorale dans la capitale fédérale. Le groupe est présidé conjointement par les sénateurs Pietro Rizzuto et Alasdair Graham.

L'Ontario paiera les avortements pratiqués dans les cliniques privées

d'après CP

Les avortements pratiqués dans des cliniques privées de l'Ontario seront désormais couverts par le programme d'assurance-maladie provincial.

Le ministre ontarien de la Santé, Elinor Caplan, a précisé hier que le gouvernement défrayerait, jusqu'à concurrence de \$100 par cas — tarif consenti pour les avortements effectués dans les hôpitaux — les avortements pratiqués depuis jeudi dernier, date du jugement de la Cour suprême, dans les cliniques de Toronto exploitées par les Drs Henry Morgentaler et Robert Scott.

Le coût total d'un avortement dans ces établissements est présentement de près de \$400, dont \$100 étaient déjà payés par l'assurance-maladie pour des services connexes tels les tests de grossesse, la consultation, les ultrasons et les soins préparatoires. La pa-

Garneau «n'aime pas être un cocu content»

Le lieutenant de Turner n'apprécie pas les «relations harmonieuses» entre Mulroney et Bourassa

LIA LÉVESQUE
de la Presse Canadienne

Les premiers ministres du Canada et du Québec ne voient pas pourquoi ils devraient s'abstenir d'afficher publiquement leurs relations harmonieuses, même si l'un est conservateur et l'autre libéral, et même si cela mécontente des libéraux fédéraux.

MM. Brian Mulroney et Robert Bourassa accordaient une entrevue ensemble, vendredi dernier, à l'animateur Pierre Pascau. L'entrevue était diffusée hier sur les ondes du réseau Télé Média. Et peu après, c'est le libéral fédéral Raymond Garneau qui a de nouveau exprimé son mécontentement face à cette harmonie entre les premiers ministres libéral et conservateur.

D'abord, MM. Mulroney et Bourassa ont dû se défendre des commentaires qu'ont suscités leurs «relations harmonieuses». Cette nouvelle harmonie a été célébrée au «dîner historique» de la Chambre de commerce sur le libre-échange, vendredi dernier. À cette occasion, les deux premiers ministres s'étaient congratulés, louant le mérite de chacun, se présentant l'un l'autre comme artisan de l'unité nationale et artisan de la nouvelle prospérité économique.

Interrogé après les deux premiers ministres, l'ex-ministre libéral provincial Raymond Garneau, aujourd'hui lieutenant libéral fédéral pour le Québec, n'a guère apprécié les propos des deux hommes.

À ses yeux, une telle amitié entre un li-

béral provincial et un conservateur fédéral, surtout à la veille d'élections fédérales, risque seulement d'entraîner de la confusion dans la tête des gens. Et cela nuira aux libéraux, appréhende-t-il.

«On en est rendu au point où il va falloir se demander qui défend les politiques libérales et qui défend les politiques conservatrices. Et moi, je n'aime pas être un cocu content».

M. Garneau dit accepter qu'il existe des divergences de vues entre les deux niveaux du Parti libéral, à Ottawa et à Québec, mais pas au point où le PLQ fraie d'aujourd'hui avec le Parti conservateur, qui est l'adversaire du Parti libéral du Canada.

Le député libéral fédéral, ex-ministre sous Robert Bourassa, a invité ce dernier à «régler ses comptes avec l'ancien premier ministre canadien» (Pierre Elliott Trudeau) plutôt que de faire payer le prix à l'actuel chef libéral John Turner.

Pas à avoir honte

Le premier ministre Bourassa, lui, croit qu'il est «tout à fait dans l'ordre des choses, tout à fait normal que lorsqu'un premier ministre du Canada vient au Québec, il soit présenté par le premier ministre du Québec».

M. Mulroney, lui, ne comprend pas pourquoi il devrait s'abstenir de manifester ouvertement «le degré élevé de collaboration qui existe entre les deux gouvernements». «Comme Québécois et comme Canadiens, on n'a pas à s'excuser du fait qu'on s'entend bien. Ça fait assez longtemps que le Québec et le Canada sont à couteaux tirés.»



Raymond Garneau

Le premier ministre du Canada a toutefois promis de ne pas se servir de ce rapprochement comme d'«un instrument partisan», en vue de la prochaine élection fédérale.

«Amis depuis longtemps», les deux hommes ont l'intention de continuer à travailler ensemble quand ils peuvent le faire, surtout quand «cela peut servir les intérêts du Québec», comme dans les dossiers du libre-échange ou de l'accord constitutionnel.

Quant à ceux que cette bonne entente

Mulroney-Bourassa semble frustrer, ils n'ont qu'à constater les résultats de cette harmonie sur le plan économique, ont répliqué à l'unisson MM. Bourassa et Mulroney.

La prospérité «est due à la stabilité politique, aux relations fédérales-provinciales plus harmonieuses et au respect humain qui existe entre les deux premiers ministres» s'est réjoui M. Mulroney.

M. Bourassa, lui, affirme qu'il serait tout autant heureux de rencontrer le chef libéral John Turner «s'il veut me rencontrer de nouveau».

Difficile de gouverner

Au cours de l'entrevue, les deux premiers ministres ont tour à tour abordé en entrevue les dossiers de l'avortement, de l'implantation de la future agence spatiale, du contrat de construction des frégates, de la candidature de Jacques Parizeau, de l'accueil fait au gouverneur général Jeanne Sauvé en France et des effets de la réforme fiscale sur les comptes de dépenses.

M. Bourassa s'est même porté à la défense de M. Mulroney, au sujet du contrat de construction des frégates, qui a échappé au Québec. Un premier ministre canadien, a-t-il justifié, est souvent pris pour répartir la richesse entre les provinces, ce qui, invariablement, crée des mécontentements.

Gouverner le Canada «je dois admettre que ce n'est pas toujours facile», a concédé M. Bourassa. «Gouverner le Canada, c'est gouverner cinq régions qui constamment se concurrencent entre elles».

Turner met Bourassa en garde contre les «affections» de Mulroney

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne

OTTAWA

Le leader du Parti libéral du Canada, et chef de l'opposition aux Communes a mis en garde le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, contre un excès de confiance à l'endroit du chef du gouvernement fédéral Brian Mulroney.

Visiblement embêté par l'importance accordée aux échanges de propos flatteurs prononcés par MM. Bourassa et Mulroney vendredi dernier à Montréal lors d'un déjeuner causerie de la Chambre de Commerce du Québec sur le libre-échange, M. Turner n'a eu qu'une phrase pour décrire ce qu'il pensait de cette manifestation spontanée d'amitié entre les deux chefs politiques.

«Je crois que je peux dire à M. Bourassa, a souligné M. Turner, que malgré ses déclarations amoureuses, les affections de M. Mulroney ne sont jamais constantes et durables».

Si M. Bourassa a qualifié de courageux, déterminés et lucides les décisions et choix politiques de Brian Mulroney, il ne faut pas selon M. Turner tirer la conclusion qu'il lui accordera son entier appui au cours de la prochaine campagne électorale fédérale.

«Qu'un premier ministre provincial reçoive un premier ministre fédéral, a poursuivi M. Turner, c'est normal et ça se produit de temps à autre et lorsque je serai à la tête du gouvernement j'espère que M. Vander Zalm de la Colombie-Britannique fera le même chose pour moi.»

De son côté, le tout nouveau président du caucus libéral québécois à Ottawa, Alfonso Gagliano, député de Saint-Léonard-Anjou, a déclaré qu'il pouvait difficilement se réjouir des déclarations extrêmement positives de M. Bourassa à l'endroit du gouvernement Mulroney.

«On ne peut pas se réjouir de ces choses-là, a dit M. Gagliano



John Turner

au cours d'une conversation téléphonique, et M. Bourassa aurait dû retenir cet élan d'enthousiasme».

Le président du caucus a par ailleurs prédit que le premier ministre Robert Bourassa devrait probablement répondre de ses propos et de ses gestes devant «ses militants qui sont aussi les nôtres».

«J'ai rencontré beaucoup de ces militants, a précisé M. Gagliano, qui ne sont pas de bonne humeur».

M. Gagliano a ensuite signalé qu'il espérait que M. Bourassa ne prenne pas l'habitude de faire ce genre de déclarations «pour ne pas miner la confiance des militants libéraux».

Le nouveau président du caucus, qui a été officiellement nommé jeudi dernier, aurait certainement préféré entreprendre son mandat sur une autre note et il a souligné à l'intention de M. Bourassa que «M. Trudeau n'est plus là» et que la majorité des libéraux

québécois à Ottawa représentaient du sang nouveau.

Sur la question du libre-échange, où la position entre les libéraux fédéraux et celle de leurs petits cousins provinciaux sont diamétralement opposées, M. Gagliano a souligné que le temps était venu pour ses collègues d'expliquer davantage leur point de vue.

«Nous, a-t-il dit, en tant que parti nous ne sommes pas contre le principe de libéralisation des échanges commerciaux, mais nous trouvons que l'accord Reagan-Mulroney va trop loin et menace dans certains secteurs notre souveraineté».

Pour éliminer toute confusion dans l'esprit des militants, M. Gagliano estime qu'il faudra, au cours des prochaines semaines, proposer une position claire sur la question du libre-échange. «Nous devons, a-t-il dit, dans notre discours, faire ressortir nos propositions, offrir une solution de rechange, définir nos politiques de libéralisation du commerce secteur par secteur».

Selon M. Gagliano, le temps en venu de faire ressortir plus clairement pourquoi les libéraux fédéraux, contrairement aux libéraux de Robert Bourassa, sont opposés aux termes de l'accord entériné le 2 janvier dernier, par MM. Reagan et Mulroney.

«Il nous faudra démontrer, a-t-il dit, pourquoi nous croyons que le libre-échange et les politiques de Brian Mulroney ne tiennent pas suffisamment compte de la spécificité du Canada... Ce qu'il propose c'est comme tenter de guérir la maladie sans tenir compte du malade».

M. Gagliano est cependant prêt à pardonner l'enthousiasme de M. Bourassa à l'endroit du libre-échange «parce qu'il vendra plus d'électricité», mais il a quand même pris la peine de souligner que «comme premier ministre du Québec, M. Bourassa n'a pas à penser aux questions d'intérêt national».

Ottawa consulte les provinces

Presse Canadienne
OTTAWA

Le gouvernement fédéral a amorcé un processus de consultation avec les provinces sur l'avortement.

Le ministre fédéral de la Justice Ray Hnatyshyn a indiqué hier qu'il avait écrit vendredi à ses homologues provinciaux pour avoir leurs opinions à propos du jugement de la Cour suprême sur l'avortement.

Jeudi dernier, la majorité des juges du plus haut tribunal du pays ont déclaré inconstitutionnelle la législation canadienne sur l'avortement.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social Jake Epp a également écrit hier à ses homologues provinciaux pour les consulter au sujet des implications de ce jugement.

Le ministre Hnatyshyn a expliqué à la Chambre des communes hier qu'il désirait obtenir des ministres provinciaux de la Justice leur point de vue sur le jugement,

d'abord sur une base préliminaire, puis de façon plus élaborée.

«Je leur ai demandé de consulter leurs gouvernements à ce sujet de la façon la plus large possible, et de me laisser connaître leur point de vue initial», a-t-il déclaré.

Le ministre fédéral a dit espérer recevoir une réponse de tous les gouvernements provinciaux le plus tôt possible, afin de pouvoir déterminer la marche à suivre pour les prochaines semaines.

Il a réitéré que le gouvernement fédéral allait énoncer une politique nationale, mais il n'a pas voulu de fixer la date de cette déclaration.

De son côté, M. Epp, a simplement déclaré qu'il avait donné l'ordre à son ministère hier d'écrire aux ministres provinciaux de la santé afin d'obtenir leur point de vue le plus tôt possible.

Les deux ministres répondaient ainsi à l'opposition, qui réclamait une déclaration gouvernementale claire sur le statut actuel de l'avortement.

Avortement: les conservateurs du Québec sont divisés

MARIE TISON
de la Presse Canadienne

OTTAWA

Les députés québécois du Parti conservateur sont divisés sur la question de l'avortement.

Cependant, la plupart des députés interrogés hier par la Presse Canadienne se sont dit satisfaits du jugement de la Cour suprême du Canada, qui a déclaré inconstitutionnelle la législation canadienne en matière d'avortement.

C'est lorsqu'est venu le temps de parler de l'attitude que doit maintenant prendre le gouvernement fédéral que les divergences d'opinions se sont faites les plus vives: si les uns voulaient voir le gouvernement légiférer pour protéger les droits des foetus, les autres préféraient le voir s'abstenir de toute intervention.

Le député de Richelieu Louis Plamondon a approuvé le jugement de la Cour suprême parce qu'il remet entre les mains de l'individu une décision qui relève essentiellement d'un choix moral.

M. Gabriel Fontaine, le député de Lévis, a abondé dans le même sens. Tout comme la députée de Montréal-Mercier Carole Jacques, il a déclaré que c'était à la femme enceinte de décider de son destin.

«C'est l'essence même de l'être humain que d'être libre, a-t-il déclaré. Pourquoi créer des contraintes légales ou morales?»

Le député de Jonquière, M. Jean-Pierre Blackburn, a affirmé que la décision de se faire avorter n'était jamais prise à la légère, et que le jugement de la Cour suprême ne devrait pas ouvrir la porte à des abus.

«La conscience de chacun devrait empêcher l'émergence d'une société où cette décision serait prise légèrement», a-t-il déclaré.

M. Blackburn, contre l'avortement pour des raisons personnelles, mais se disant quant même ouvert, a approuvé le jugement de la Cour suprême, notamment parce qu'il décriminalise l'avortement, appuyé en cela par son collègue de Charlevoix Charles Hamelin.

«Décriminaliser est un acte positif, a affirmé M. Hamelin. Criminaliser, c'est imposer ses propres choix moraux».

Réserves

Cet aspect mis à part, le député de Charlevoix a émis des réserves au sujet du jugement.

«La Cour suprême vient presque de sanctionner l'avortement sur demande, alors que moi, je n'en suis pas trop partisan», a-t-il expliqué.

Un des députés conservateurs interrogés s'est dit totalement content du jugement, M. Édouard Desrosiers, d' Hochelaga-Maisonneuve.

«Ce jugement ne me plaît pas du tout, a-t-il déclaré. Je vais tout faire pour que le gou-

vernement rétablisse la loi, afin de protéger les enfants à naître».

M. Desrosiers, huitième d'une famille de 15 enfants, est totalement contre l'avortement.

De son côté, M. Hamelin est en faveur d'une législation qui viendrait protéger les droits des foetus. Il aimerait aussi voir le gouvernement accompagner cette législation d'une politique familiale qui favoriserait une plus grande natalité.

La dénatalité, notamment au Québec, risque d'avoir des conséquences des plus néfastes, a-t-il rappelé.

«Il faut une politique familiale qui favorise les naissances, et non pas les rejets, a-t-il déclaré. Il faudrait qu'il soit plus avantageux d'avoir des enfants que de ne pas en avoir».

La députée d'Argenteuil-Papineau Lise Bourgault a estimé de son côté que le gouvernement devrait organiser des forums et des débats sur l'avortement avant de prendre une décision.

«Il faudrait analyser tout ça, a-t-elle déclaré. Le gouvernement devrait favoriser l'échange, avant de dégager un consensus national».

Mme Bourgault, qui n'est pas en faveur de l'avortement comme moyen de contraception, s'interroge notamment sur la nécessité d'accroître les services en matière d'avortement. Avec tous les moyens de contraception maintenant disponibles et toute l'information qui est fournie aux jeunes, la députée n'est pas certaine si l'avortement est aussi nécessaire aujourd'hui qu'il l'a été au cours des années 70.

Abstention

Une bonne partie des députés interrogés ont cependant souhaité voir le gouvernement fédéral s'abstenir de tout geste pour le moment.

«Le gouvernement n'a pas à intervenir dans les choix moraux», a lancé M. Plamondon, partisan du libre-choix en matière d'avortement.

Il considère salutaire le fait que les partisans du libre-choix et les opposants à l'avortement devront maintenant cesser de compter sur l'arène juridique pour faire avancer leur cause. Ils devront plutôt adopter une stratégie basée sur l'éducation, et non sur la confrontation, a-t-il expliqué.

M. Blackburn et Mme Jacques, qui n'admettent l'avortement que lorsque la santé et la vie de la mère sont en danger, ont également soutenu que le gouvernement fédéral ne devrait pas légiférer pour l'instant.

«Le gouvernement ne devrait pas intervenir, et il ne devrait surtout pas invoquer la clause dérogatoire pour se soustraire à l'application de la Charte canadienne des droits et libertés», a soutenu Mme Jacques.

Paul Desmarais
président du conseil
d'administration

Roger D. Landry
président et éditeur

Michel Roy
éditeur adjoint

Claude Gravel
directeur de l'information

Jean-Guy Dubuc
editorialiste en chef

Éditorial

À quel prix ?

Hydro et le gouvernement du Québec semblent parvenir à un règlement négocié avec le mouvement Contestation Grondines-Lotbinière: on construira des pylônes temporaires qui devront être démantelés avant le 31 décembre 1993. On accepte donc que le paysage soit temporairement changé par le passage des fils porteurs d'électricité; plus tard, le tunnel sous-fluvial prendra seul la relève, au grand plaisir de tous les défenseurs de l'environnement.

Car selon le ministre de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, «en ce qui concerne la ligne sous-fluviale, le décret gouvernemental est très clair à ce sujet». C'est-à-dire qu'Hydro a changé d'avis, que le ministre de l'Énergie est convaincu, que le premier ministre l'est tout autant: l'époque des pylônes sur le fleuve est définitivement révolue.

Evidemment, il y a là tout un progrès: l'expérience de l'île d'Orléans est assez désolante pour nous convaincre que ni le ciel québécois ni le fleuve Saint-Laurent ne paraissent embellis par les impératifs du transport de l'alimentation électrique.

Il faut bien dire qu'il n'y a pas que le fleuve qui souffre: ces lignes et ces pylônes traversent tout le Québec. Et les Québécois d'un peu partout pourraient se plaindre du sort qui leur est jeté quand on leur impose, dans leur cour ou dans leur champ, les nouveaux paysages modernes.

Mais le Bureau des audiences publiques sur l'environnement a convaincu Hydro et le ministre de l'Énergie que la ligne sous-fluviale était possible et même nécessaire à la beauté de Grondines et de Lotbinière.

Mais à quel prix ?

Il est normal que le gouvernement, et les entreprises d'État, acceptent de verser des montants relativement plus élevés pour les projets qui respectent l'environnement. Ainsi, il est convenable qu'il en coûte plus cher à Hydro pour faire passer ses câbles sous le fleuve plutôt que dans le ciel. Combien plus cher ?

Au gouvernement, on accepte généralement une hausse variant entre cinq et dix p. cent. Ce qui paraît fort raisonnable. Pour le tunnel Grondines-Lotbinière, la différence semble de beaucoup supérieure: \$32 millions, pour des tours au-dessus du fleuve; \$100 millions ou davantage pour le passage sous-fluvial. Donc, des augmentations de coût de plus de 300 p. cent.

Peut-être y a-t-il d'autres raisons techniques qui militeraient en faveur d'une telle différence de coûts. Peut-être pourrions-nous profiter, à Hydro et au Québec en général, d'une expérience nouvelle qui deviendra de quelque façon rentable. Peut-être. Mais on n'en sait officiellement rien.

Hydro-Québec possède un service d'information et de service à la clientèle imposant. Mais ils sont nombreux les clients qui se plaignent de la médiocrité du service d'information dans les nombreux cas de panne qui affligent constamment certaines régions. Quant aux raisons qui motivent fondamentalement ses investissements, on ne nous en dit rien. Pourquoi ?

Domage qu'on agisse ainsi. Car au nom du respect des Québécois, il faudrait les informer convenablement. Tant qu'on ne saura pas ce qui justifie des dépenses aussi importantes, l'État ne peut pas s'attendre de voir la population appuyer spontanément un projet, si beau soit-il. Si les Québécois deviennent plus conscients et plus responsables, il faudrait bien que leurs institutions les suivent.

Jean-Guy DUBUC

Une langue en exil

Rien ne sert d'exiger le respect intégral de la loi 101 concernant l'affichage, si les Québécois francophones ne savent plus parler ou écrire convenablement leur langue.

Il n'est pas facile de discourir sur la qualité de la langue des autres quand l'on habite soi-même une maison de verre. Tout téléspectateur ou auditeur attentif de nos émissions de radio et de télévision trouvera amplement matière à être choqué tous les jours. Quant à nos journaux, tout le monde sait qu'on ne saurait toujours imputer à des coquilles typographiques.

Cela ne doit toutefois pas servir de prétexte à la complaisance. Sans tomber dans l'autoflagellation, l'heure est plutôt à l'examen de conscience, à l'identification des problèmes, puis, surtout, à la recherche de solutions.

La Centrale de l'enseignement du Québec a fait les premiers pas. Le colloque de trois jours qu'elle vient de tenir dans la Vieille capitale, en compagnie d'invités de marque provenant de divers milieux, démontre que les enseignants sont conscients de leur responsabilité face à la qualité du français.

Les étudiants d'aujourd'hui, admet Mme Monique Giroux, vice-présidente de la CEQ, commettent une faute tous les dix mots. Un sérieux coup de barre s'impose donc et les enseignants doivent y voir.

Mais ceux-ci ne sont pas seuls dans le coup.

Par exemple, les médias et toute l'industrie des communications en général, incluant le théâtre, la publicité et la littérature, ont leur part de responsabilité pour redresser la situation. Or, a noté le président de l'Union des artistes, M. Serge Turgeon, non seulement la télévision se fait-elle la complice de l'anglicisation des ondes, mais elle ne fait guère avancer les choses. Il est évident que le langage vulgaire de certaines émissions ou de certaines réclames publicitaires a un effet néfaste sur les habitudes des gens.

Deux publicitaires connus, MM. Jacques Bouchard et Claude Cossette, ont émis l'opinion qu'ils ne sont pas payés pour faire avancer la langue, mais pour être compris. Selon eux, d'ailleurs, la qualité du français s'améliore dans les messages publicitaires parce que la langue des Québécois est meilleure.

C'est toute la société québécoise qui doit chercher des solutions. Celles-ci ne doivent pas verser dans le simplisme. Annoncer, comme l'a fait Mme Giroux, que l'on cherche à conclure des ententes internationales sur «un nouveau français standard» qui assouplirait les règles de grammaire peut servir de prétexte à plusieurs pour ne plus faire l'effort nécessaire de bien parler ou écrire une langue «trop compliquée».

Pour que cet effort produise des fruits, cependant, il est essentiel que le français soit vraiment, au moins au Québec, la langue de la vie économique, culturelle, scientifique et technologique de la société. Sinon, le français risque de n'être plus qu'une «langue en exil», comme le craint le sociologue Fernand Dumont.

Pierre VERNIAT

«LA DICTEE, UN EXCELLENT OUTIL D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION, UN EXERCICE PACIFIANT ET NOURRICIER.»

— JEAN-PAUL DESBIENS



DROITS RÉSERVÉS

TRIBUNE LIBRE

Rien de nouveau sous le soleil

■ Je vous écris au sujet de la dame qui a récemment accouché dans les toilettes à l'hôpital Notre-Dame.

Scandale! Bien sûr, au Québec en 1988, personne ne devrait devoir accoucher dans les toilettes. Tout de même! A-t-on idée...

Pourtant, j'ai moi-même subi le même sort. Eh oui, j'ai accouché seule dans les toilettes de l'hôpital de Verdun le 21 janvier 1970. Moi, par contre, je n'ai pas été aussi chanceuse que cette dame. La fenêtre était

entrouverte et ma fille s'est retrouvée avec une infection aux yeux. D'autant plus que son premier vêtement fut une vieille couverture qui traînait sur une civière dans le couloir.

Expérience traumatisante s'il en est une; ma fille a dû être hospitalisée une vingtaine de jours suite à ces événements.

Il n'y a pas eu de première page dans le journal, ni de déclarations publiques ni de grosses excuses. Non. Juste un père et une mère inquiets.

Nous avons fêté ce soir les 18 ans de ma fille. La mère et l'enfant se portent bien...

Francine DUMONT-GAUVREAU
Saint-Laurent

Entre peur et confusion

■ Dans *La Presse* du 20 janvier on apprenait que le développement économique du Québec est gêné à nouveau dans le domaine de la pétrochimie (pipelines Sarnia-Montréal) et de la pêche en haute mer (zone de 200 milles), sans oublier la construction navale (Marine). Ces «bienfaits» du fédéralisme ont incité M. Marcel Adam, sans doute, à mettre au compte de l'ignorance et de la confusion le succès relatif de la cause souverainiste au référendum de 1980 dans son billet du lendemain.

Faut-il rappeler à M. Adam que tous les sondages, en particulier celui du *Devoir*, du *Soleil* et du *Toronto Star* (16 mai 1980), indiquaient exactement le contraire? Les gens les plus scolarisés appuyaient l'indépendance du Québec alors que les moins scolarisés, plus vulnérables au chantage et à la manipulation, la fameuse majorité silencieuse ou terrorisée, faisaient encore confiance au système fédéral.

C'est ainsi que le pétrole, les allocations familiales, les pensions de vieillesse, les bureaux de poste et les voies ferrées du CN-CP ont servi d'instruments de chantage aux mains des forces du refus et du provincialisme. S'il faut chercher l'ignorance et la confusion, elles sont dans le camp du NON bien plus que dans celui qui choisit l'avenir dans un esprit lucide, courageux et positif.

Pierre CHAMPAGNE
Saint-Laurent

Titre fautif

■ Vous me permettez d'attirer votre attention sur un article intitulé «\$12 millions pour acheter et décontaminer des terrains dans le port de Montréal» et publié dans votre numéro du 16 décembre 1987, en page A-3.

Alors que, dans l'article lui-même, rien ne relie ce terrain au port de Montréal, c'est le titre qui établit une relation qui, dans les faits, n'existe pas entre la Ville de Montréal et le port, et qui laisse subsister une connotation nettement péjorative. C'est un fait que le terrain

visé par cet article est étranger au port de Montréal, même s'il est admis que la distance entre les deux n'est pas très considérable.

Je tenais à apporter cette précision afin de dissiper toute ambiguïté qui, autrement, aurait pu continuer de subsister.

Dominic J. TADDEO
directeur général
du Port de Montréal

Économie et politique

À M. Alain Dubuc.

■ Vous êtes un chroniqueur économique admirable, mais un commentateur politique déplorable. Vos lecteurs veulent se faire expliquer l'économie, non pas découvrir vos opinions fédéralistes, ni partager vos obsessions paranoïaques face à Jacques Parizeau (*Parizeau: le démon de midi*, 21-01-88).

Celui-ci a occupé beaucoup de place dernièrement dans nos différents médias, qui jugent donc important ce que M. Parizeau a à dire. Pourquoi pas vous, et pourquoi soumettre l'hypothèse non fondée que la majorité des Québécois ne sont pas intéressés? Est-ce encore un de vos vœux personnels, vide d'objectivité et de substance, comme celui qui affirmait en novembre que M. Parizeau demeurerait à l'écart de la politique?

M. Dubuc, votre commentaire sur les anciens ministres péquistes se révèle encore plus troublant que l'émotion que vous leur prêtez: «Des cinquagénaires grisonnants et trépanants... dans un élan d'euphorie suicidaire.» Ces gens ne sont pas encore séniles, à ce que je sache. Et pour ce qui est de l'association Parizeau-démon de midi, elle dénote une peur, une menace que vous-même vous ressentez, mais tout cela, M. Dubuc, tout cela

n'a strictement rien à voir avec l'économie.

Ainsi, vous refusez de parler de l'aspect économique de l'indépendance parce que cela entre en contradiction avec vos opinions et goûts personnels, mais vous ne vous gênez pas pour discourir maladroitement sur ceux qui y croient, ceux pour qui c'est important, en les discréditant publiquement. Vous reconnaissez que la rentrée de Parizeau «...donnera bien du travail aux économistes», mais vous qui jugez si futile tout ce débat, vous souhaitez pouvoir vous en écarter à tout prix. Quel dommage! J'aurais apprécié lire de votre main des chroniques étoffées sur les avantages économiques du fédéralisme d'une part, et ses désavantages de l'autre. Et si personne ne peut évaluer les coûts et les avantages de l'indépendance, vous auriez quand même pu nous proposer divers scénarios possibles, et cela, grâce à votre grande connaissance de l'économie. Mais vous refusez de le faire, et je me demande si cette décision est démontable et souhaitable.

Stéphane LAROSE
Repentigny

Débrayage sauvage

À M. Molini,
PDG de la STRSM.

■ Je trouve écoeurante l'attitude de vos chauffeurs d'autobus qui ont récemment débrayé sauvagement. Prise d'otage sournoise et hypocrite; trahison d'une bassesse dégueulasse. Et ceci, après une hausse des tarifs!

Et vous vous demandez après ça pourquoi il y a des chauffeurs qui se font taper sur la gueule et cracher au visage?

Céline FONTAINE
Longueuil

Le «fléau» de la cigarette

■ Dans un article au ton sarcastique (*La Presse*, 9 janvier), Pierre Foglia fait une sortie contre les non-fumeurs qui craignent les dangers de l'air vicié par la cigarette. Monsieur Foglia laisse croire que c'est un problème bien mineur dans le dossier de l'environnement. Pourtant une recherche américaine a démontré que le niveau de la pollution causée par la fumée de cigarettes dans les lieux de travail est comparable à certains égards à l'air vicié que l'on retrouve dans les grandes villes comme Los Angeles, à l'extérieur, au moment d'une urgence pollution!

De plus, si les gens ne réagissent pas à une forme de pollution comme la fumée de cigarettes qu'ils ont sous le nez quotidiennement, comment vont-ils se préoccuper davantage d'autres formes de pollution, que ce soit «des mers piei-

nes de mazout et de biphenyle polychloré» (BPC), «des lacs du Québec en voie d'acidification», etc.

La fumée de tabac dégage des dizaines de substances toxiques dont l'une, curieusement, est surtout présente dans la fumée ambiante qui affecte les non-fumeurs. Il s'agit du NDMA, un élément cancérigène parmi les plus dangereux, encore plus redoutable que le BPC. En effet, le NDMA a provoqué le cancer chez toutes les espèces animales étudiées en laboratoire, parfois après une seule explosion!

La lutte contre la pollution à l'échelle de la planète prend une nouvelle dimension lorsqu'on s'en préoccupe dans le quotidien. Mais loin d'être des «paranos de la nicotine» ou «des pourfendeurs de cendriers», l'Association pour les droits des non-fumeurs croit qu'il ne sert à rien de s'en prendre aux victimes de l'industrie du tabac: dans 70% des cas, les clients des fabricants de cigarettes ont commencé à fu-

mer régulièrement entre l'âge de 8 et 14 ans, un âge où l'on ne mesure pas encore toutes les implications d'une habitude qui peut provoquer une dépendance extrêmement tenace.

Pour de nombreux fumeurs, selon la prestigieuse université Harvard, le tabac crée une habitude physique aussi forte que celle que provoque l'héroïne. Cette dépendance, confirmée par d'autres sommités mondiales, annule formellement la liberté de choix.

Le tabagisme, Pierre Foglia n'en a «jamais fait une question de santé». Pourtant les maladies reliées à l'usage du tabac en font une épidémie de cancers et de maladies de cœur que des sommités mondiales n'hésitent pas à comparer aux grands fléaux du Moyen Âge.

Les maladies reliées au tabac mettent le produit au tout premier rang des causes de mort que l'on pourrait éviter. Avec plus de 30000 morts par année au pays, les produits de l'industrie du tabac tuent plus de monde que les accidents

d'auto, les feux, les meurtres, les suicides, le SIDA, la drogue et même tout ça ensemble! Le tabac est le seul produit létal qui tue quand on l'utilise exactement comme prévu...

G.S. DUROCHER

Association pour les droits des non-fumeurs

«Une recherche américaine», dites-vous dans votre premier paragraphe. «Une recherche américaine a démontré...» Et comme toujours avec ce genre de préambule suivent quelque vérité, quelque statistique, quelque catastrophe indubitables. En effet, qui oserait mettre en doute une recherche américaine? Mais encore M. Durocher, quelle recherche, où, quand, qui, comment?... Je vous remercie d'illustrer aussi bien mon propos. Vos campagnes anti-tabac sont pleines de ces recherches américaines de l'université du Sud-Dakota. Et pleines aussi de rigoureux carres qui s'ennuient beaucoup des guerres de religion.

P.F.



Marcel Adam

Au sujet de l'ignorance et de la confusion

Dans la page ci-contre paraît aujourd'hui une lettre en rapport avec ma chronique du 21 janvier qui appelle un commentaire.

Se référant à des sondages réalisés quelques jours avant la tenue du référendum de 1980, notre correspondant affirme ce qui suit:

«Les gens les plus scolarisés appuient l'indépendance du Québec alors que les moins scolarisés, plus vulnérables au chantage et à la manipulation, la fameuse majorité silencieuse ou terrorisée, faisaient encore confiance au système fédéral (...). S'il faut chercher l'ignorance et la confusion, elles sont dans le camp du NON bien plus que dans celui qui choisit l'avenir dans un esprit lucide, courageux et positif.»

L'étude des résultats du référendum réalisée par les professeurs Maurice Pinard et Richard Hamilton (à laquelle je faisais largement référence dans deux récentes chroniques) révèle à ce propos des choses intéressantes.

Il est vrai que le niveau d'instruction était plus élevé chez les OUI que chez les NON. Ce qui ne veut pas dire que le camp du OUI formait un bloc homogène intellectuellement supérieur au bloc

posé. Car il faut distinguer entre les OUI souverainistes et les OUI néo-fédéralistes (qui favorisaient un fédéralisme renouvelé), un sous-groupe représentant 18 p. cent de l'électorat. Selon les universitaires Pinard et Hamilton, ces derniers se rapprochaient plus des NON néo-fédéralistes (par rapport aux NON favorables au statu quo) que des autres OUI.

Selon eux «les OUI néo-fédéralistes ressemblaient davantage aux NON du même type qu'à leurs partenaires du OUI en ce qui concerne leur degré de scolarité; plus précisément, les OUI souverainistes avaient beaucoup plus tendance à avoir complétement plus de quatorze ans de scolarité.»

«De même, ajoutent-ils, on peut constater que les OUI souverainistes étaient, de façon disproportionnée, des intellectuels et des professionnels (au total 26%), alors qu'il n'y avait que 16 et 12% des personnes appartenant à ces groupes parmi les OUI et les NON néo-fédéralistes. Par contre, tout comme les NON pour le statu quo, les OUI néo-fédéralistes étaient, pour la moitié à peu près, des ouvriers (50 et 51% respectivement), alors que les NON néo-fédéralistes comportaient une forte concentration

d'administrateurs et d'hommes d'affaires.»

Quant à l'affirmation de notre correspondant à l'effet que c'est dans le camp du NON plutôt que dans celui du OUI qu'il y avait ignorance et confusion, elle est contredite par l'étude Pinard-Hamilton qui montre que «les OUI néo-fédéralistes étaient de loin les plus mal informés» et «possiblement les plus confus de tous.»

Il est tentant de croire qu'au référendum les tenants du OUI et du NON ont répondu à la question qui leur était posée, sans autre considération.

L'étude révèle au contraire que plusieurs facteurs ont déterminé les Québécois à choisir un camp plutôt que l'autre, soulignant en particulier que «la relation entre le vote référendaire et l'intention de vote au provincial fut extrêmement forte.»

«En effet, selon les auteurs, presque tous les tenants du OUI — entre 85 et 95% — ont déclaré qu'ils voteront pour le PQ dans une élection provinciale, alors qu'environ 80% des tenants du NON révélaient une préférence pour les libéraux.»

«Mais, alors qu'on peut présu-

mer que les OUI souverainistes étaient souverainistes avant d'être péquistes, il y a tout lieu de croire que plusieurs OUI néo-fédéralistes sont devenus péquistes avant de devenir des supporters du OUI; leur appui au camp du OUI n'était pas d'abord un appui souverainiste, et il n'a été possible qu'en occultant le fait que la souveraineté implique la rupture du Canada politique...»

Les auteurs de l'étude sont amenés à conclure que le vote pour le OUI comportait plus qu'une option de principe sur la souveraineté-association en tant que telle. Ils remarquent en particulier que certains ont opté pour le OUI en raison de la question plus «facile» qui leur était soumise, à savoir un mandat de négocier seulement, avec promesse d'un deuxième référendum.

«C'est donc dire que la défaite du OUI, à 40%, malgré une question «facile», doit être considérée comme une défaite considérable.»

Tout cela est de l'histoire ancienne, dira-t-on, alors pourquoi la ressasser? Afin de ramener à la réalité ceux qui persistent à croire que le référendum a révélé une clientèle souverainiste formant 40% de l'électorat et attendant depuis huit ans un chef qui l'entraînera à la conquête de la terre promise.



Lysiane Gagnon

Lune de miel

Les journalistes qui attendaient à l'entrée du Grand Hotel le couple Mulroney-Bourassa avaient envie de leur demander s'ils s'en allaient à la Suite Nuptiale. Mais notre nouveau couple n'avait même plus besoin de cacher sa liaison coupable, il tenait au contraire à l'afficher au grand jour, devant un auditoire complice, mais tout de même médusé.

Médusé, et pour cause: jamais n'a-t-on vu dans l'histoire contemporaine d'aussi intime compagnonnage entre un premier ministre fédéral et un premier ministre québécois.

En présentant M. Mulroney à la Chambre de Commerce du Québec, M. Bourassa était déjà transporté au septième ciel: «honorer de présenter le premier citoyen du pays», il rendait hommage au «grand artisan de l'unité nationale» qui avait «assumé un dur défi avec courage, détermination et lucidité». En retour, M. Mulroney se disait «très touché» et, tel un amoureux évoquant la première rencontre ou le premier baiser, il rappelait de vieux souvenirs, par exemple la fois, en 1982, où c'était lui qui avait «l'honneur» d'être le présentateur de M. Bourassa... Il n'y avait plus de «bleu», ni de «rouge», les couleurs traditionnellement ennemies se fondaient en un mauve romantique ou dans le violent violet de la passion.

Après cette étreinte publique, nos deux premiers ministres s'éclipsèrent furtivement par une porte dérobée, pour aller célébrer leur bonheur dans l'intimité du studio de Pierre Pascau.

Fous rires, tendres taquineries, aimable badinage... «On se contera pas de peurs, dit M. Mulroney, on est des vieux amis, on n'est pas des adversaires!» Hier midi, en écoutant la retransmission de la conversation, on les imaginait, assis côte-à-côte devant l'animateur, s'envoyant des oeilades furtives et des clins d'oeil complices, s'effleurant les mains au moindre prétexte et se faisant du genou sous la table.

Le contrat des frégates, à propos duquel le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Daniel Johnson, vient de déclarer que «les conservateurs ont laissé tomber le Québec»? Interrogé là-dessus par Pascau, M. Mulroney justifie sa décision en faveur du Nouveau-Brunswick. M. Bourassa, qui devrait normalement être sur la même longueur d'ondes que son ministre, ne dit rien. A peine un doux reproche, dans le genre: «Si tu m'avais apporté des fleurs ça m'aurait fait plaisir, mais je comprends, tu as tant de soucis, mon gros minou...»

«C'est évident, dit d'une toute petite voix notre premier ministre québécois, qu'on aurait aimé avoir le contrat, mais alors il n'y aurait pas eu de retombées technologiques au Nouveau-Brunswick, tandis qu'avec la décision du fédéral, nous espérons avoir une partie des retombées.» Bref, y'a pas de problème. Robert comprend. Emu par tant de gentillesse, M. Mulroney précise galamment, pour ceux qui en douteraient: «M. Bourassa est très vigoureux dans la défense du Québec, comme dans tous les autres domaines!» Quel éloge inattendu au sortir d'une nuit de noces!

L'Agence spatiale? M. Mulroney tourne autour du pot: «C'est évident que Montréal aura un rôle spatial...» mais peut-être a-t-il dit «spécial», dans sa bouche ça sonne pareil. Solidaire avec le gros minou, M. Bourassa reste coi. Talonné par l'animateur, il finit par dire que, dans ce dossier, «le Québec a une bonne cause.»

Les petits compliments entretiennent l'amour. Interrogé sur l'entrée en scène de M. Parizeau, M. Mulroney roucoule d'une voix plus chaude encore que d'habitude: «C'est un homme intelligent... Mais il aura un adversaire redoutable en M. Bourassa!» A un moment donné, M. Mulroney s'attaque aux libéraux précis, craignant d'avoir blessé sa nouvelle flamme, mais, illico: «Je parle des libéraux d'Ottawa, évidemment!» Duo d'amour qui se terminera par une envolée sur la prospérité du Québec, due, selon M. Mulroney, «au respect humain (sic) entre les deux premiers ministres».

Acte deux. On interroge le légitime, en l'occurrence M. Raymond Garneau, bras-droit du chef libéral John Turner. Il est évidemment furieux: tant que cette liaison se poursuivait dans les alcôves des conférences fédérales-provinciales, passe encore, mais s'afficher comme ça, devant tout le monde... «Je n'aime pas être un cocu content», dit-il. Au lendemain de la grande virée au Grand Hôtel, il a d'ailleurs téléphoné au volage Robert pour lui faire une scène de jalousie en bonne et due forme.

Le bras-droit du légitime est d'autant plus ulcéré que son patron a fait, d'après lui en tout cas, autant de compromis qu'on peut en faire dans un couple. John Turner n'a-t-il pas mis sa tête sur le billot pour appuyer l'accord du lac Meech? N'a-t-il pas bravé vents et marées et son caucus et même Trudeau pour faire plaisir à son Robert?

L'affaire augure mal pour les libéraux fédéraux. M. Bourassa a beau dire qu'il ne participera d'aucune façon à la campagne fédérale, il reste qu'il a donné un signal à ses troupes, et que le PLC n'est pas sûr de pouvoir compter sur l'appui militant du PLC. En tout cas, nul doute que le témoignage élogieux de M. Bourassa, de même que les photos compromettantes des débats de notre heureux couple, seront massivement utilisés par l'organisation conservatrice durant la campagne fédérale!

On comprend l'intérêt que trouve M. Mulroney à se coller sur M. Bourassa, qui est le politicien le plus populaire au Québec, et le meilleur «vendeur» du libre-échange. Ce qui est moins clair, c'est ce que M. Bourassa peut bien avoir à gagner dans cet échange.

La cote de M. Mulroney est fort basse dans l'opinion publique, et, à ce qu'on sache, M. Bourassa n'attend pas de faveur qu'il ne pourrait demander publiquement. L'accord du lac Meech n'explique rien. M. Mulroney en avait bien plus besoin que M. Bourassa, lui qui avait soigneusement promis le «ratriement du Québec» et la «réconciliation nationale». Leur communauté de vues sur le libre-échange ne suffit pas non plus à expliquer cette passion débridée, de la part du plaignant et calculateur Robert Bourassa. S'agit-il d'une vengeance à retardement contre les humiliations qu'il a subies, lors de ses premiers mandats, aux mains des libéraux de Pierre Elliott Trudeau?

Pourquoi cette rupture spectaculaire avec la tradition qui a toujours bien servi le Québec, celle qui consiste à rester, envers le fédéral, en situation de confrontation ou de tension créatrice? Bien sûr, un «rouge» à Québec étant souvent mieux servi par un «bleu» à Ottawa et vice-versa, M. Bourassa peut avoir intérêt à voir M. Mulroney réélu. Mais de là à lui sauter dans les bras... La même chambre, d'accord... mais au moins, pas le même lit!

DOCUMENT

Comment est perçue l'ONU

Au récent déjeuner du Conseil des relations internationales de Montréal, Mme Thérèse P. Sévigny, secrétaire générale adjointe au département de l'information des Nations unies, a prononcé une allocution sur les communications et l'avenir des Nations unies. En voici un bref extrait.

THÉRÈSE SÉVIGNY

Dans les grands pays industrialisés, où on a fait grand cas de la désaffection à l'endroit des Nations unies, de nombreux observateurs s'étonnent de ce que les sondages continuent de révéler un degré élevé de soutien à l'égard de l'Organisation. C'est ainsi, par exemple, qu'un sondage effectué l'année dernière pour le compte du ministère japonais des Affaires étrangères a montré que près de 90 p. cent des personnes interrogées considéraient que les Nations unies étaient nécessaires; 80 p. cent de ces mêmes personnes ont estimé que l'Organisation est toujours à l'œuvre en faveur de la paix et du bien-être de l'humanité.

Il est significatif que 80 p. cent des personnes interrogées aient également exprimé le désir d'être mieux informées sur l'activité des Nations unies. Un sondage simi-

réalisé à l'occasion du 40^e anniversaire de l'Organisation, en 1985, a fait apparaître un degré élevé de soutien populaire pour l'Organisation dans cinq pays occidentaux — la Grande-Bretagne, les États-Unis, la France, le Japon et la République fédérale d'Allemagne. Dans chacun de ces pays, à l'exception de la France, la grande majorité des personnes interrogées ont exprimé leur confiance en la capacité des Nations unies. Invitées à indiquer si l'absence des Nations unies améliorerait la situation du monde, 78 p. cent des personnes interrogées aux États-Unis ont répondu par la négative.

Ces statistiques paraissent surprenantes parce que nous nous sommes habitués, depuis environ une dizaine d'années, aux critiques constantes et virulentes formulées à l'endroit des Nations unies dans un certain nombre de pays industrialisés. Nous nous sommes habitués à ce qu'on évoque le «problème de crédibilité» de l'Organisation. Comme le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Pérez de Cuellar, l'a fait observer à des correspondants en poste à New York, «certains des principaux organes d'information ont tendance à rendre compte de l'action de l'Organisation avec désinvolture et condescendance, comme si ses efforts étaient soit voués à l'échec soit imbéciles.»

En réalité, leur a-t-il dit, «le problème de crédibilité de l'Organisation découlait avant tout de l'incapacité des États membres de l'incapacité



en sorte qu'elle soit efficace». M. Pérez de Cuellar a soumis le même constat aux gouvernements du haut de la tribune de l'Assemblée générale, et il les a avertis que la crise de la coopération multilatérale a mis le monde au bord de «l'abîme d'une nouvelle anarchie à l'échelle internationale.»

S'il est vrai que les sondages que j'ai évoqués font apparaître un large soutien populaire à l'endroit de l'Organisation sur le plan général, les résultats n'ont pas été aussi positifs lorsque les personnes interrogées ont été appelées à se pronon-

cer spécifiquement sur son rendement. Lors d'un sondage effectué en 1986 par un organisme international privé de recherche sur l'opinion publique dans dix-sept pays, y compris plusieurs pays que j'ai cités plus tôt, la question suivante a été posée: «De façon générale, estimez-vous que les Nations unies s'acquittent bien ou mal de la tâche de régler les problèmes auxquels elles se heurtent?»

La proportion des personnes estimant que l'Organisation s'était bien acquittée de sa tâche a varié entre un taux de 13 p. cent parmi la population blanche d'Afrique du Sud et un taux de 66 p. cent aux Pays-Bas. On trouve à un point intermédiaire entre ces deux pôles l'Australie et la Suisse (49%), les États-Unis (38%), le Canada (36%), la Grande-Bretagne (26%) et la République fédérale d'Allemagne (25%).

Une proportion importante des personnes interrogées dans chaque pays où le sondage a été effectué n'avaient pas d'opinion à exprimer sur cette question, de 60 p. cent au Portugal à 12 p. cent aux Pays-Bas. J'en conclus que cette catégorie de personnes non seulement a besoin d'être mieux informée sur l'action des Nations unies, mais également de visualiser cette action, de comprendre en quoi elle est liée à leur vie quotidienne et à leurs préoccupations.

TEMOIGNAGE

Les centres d'accueil lancent un SOS

Nous reproduisons la lettre que des administrateurs de centres d'accueil ont récemment fait parvenir à la ministre de la Santé et des Services sociaux, Madame Lavoie-Roux. Les signataires sont: MM. Eddy Caron, du Centre d'accueil Louis Riël; Gilbert Gagnon du Manoir Cartierville; Gérard Henri, du Centre d'accueil Chevalier De Lorimier; Jacques Hould de la Résidence Biermans; et Léonard Vincent du Centre d'accueil de Lachine.

Madame la Ministre

Les centres d'accueil d'hébergement (CAH) publics de la région de Montréal (hébergeant un total de 7750 personnes) lancent un SOS qui doit être entendu. La situation vécue dans nos établissements s'est considérablement modifiée au cours des dix dernières années. En 1976, 80 p. cent des personnes âgées hébergées dans nos établissements étaient quasi auto-

nomes et 20 p. cent de celles-ci étaient en perte d'autonomie sévère, physiquement et mentalement.

Aujourd'hui, la proportion est inversée. Notre clientèle a des besoins de plus en plus grands auxquels nous sommes de moins en moins en mesure de répondre. Résultat: son état se détériore encore davantage et ses besoins augmentent encore plus vite. Nous sommes coincés dans un cercle vicieux et il est urgent de trouver une issue si nous voulons préserver la dignité de nos aînés(es).

Cet alourdissement de notre clientèle se traduit par une augmentation considérable du nombre d'heures-soins qui doit être consacré à chaque bénéficiaire. Cette situation occasionne également des augmentations importantes au niveau des autres dépenses, tels que les services spécialisés, la buanderie, le transport ambulancier, les produits d'incontinence et les fournitures médicales.

Des sommes ont été investies au cours des dernières années dans des programmes de maintien de do-

micile. Tout en appuyant cette démarche, nous croyons que pour être concordante, elle doit être poursuivie dans le même sens avec les CAH qui reçoivent des personnes encore plus lourdement atteintes dans leur autonomie, parce que maintenues à domicile plus longtemps. Une étude effectuée par les Conseils régionaux en 1987 est d'ailleurs venue confirmer encore une fois l'alourdissement de notre clientèle.

Votre ministère a déjà reconnu l'état de sous-budgétisation de nos établissements. En effet, une étude commandée par le ministère de la Santé et des Services sociaux en 1984-85 révélait alors un rattrapage nécessaire de près de 100 millions\$ pour l'ensemble des établissements. Depuis que les résultats de cette étude sont connus, les centres d'accueil d'hébergement (CAH) ont reçu une somme de 31 millions\$.

Comment ignorer l'écart qui existe, pour la région de Montréal, entre le per diem des CAH et celui des Centres hospitaliers de soins de longue durée (CHSLD)? Le gouvernement paie en effet une moyenne de 61\$ par jour pour une personne hébergée en CAH alors que le CHSLD dispose d'une moyenne de 112\$ par jour par bénéficiaire. Une étude effectuée en 1981 par monsieur Claude Sicotte pour le compte du ministère des Affaires sociales et publiée en 1982, avait pourtant démontré à l'époque qu'un pourcentage de 24,6% des clientèles hébergées dans l'un ou l'autre de ces établissements (CAH ou CHSLD) se chevauchaient, c'est-à-dire présentaient de grandes similitudes quant à ses caractéristiques. Compte tenu de ce qui précède, nous pouvons supposer sans se tromper que ce pourcentage n'a fait qu'augmenter

au cours des six dernières années.

La situation vécue par les CAH est de plus en plus difficile et les gestionnaires se demandent ce qu'il faudra encore faire pour maintenir l'équilibre budgétaire auquel ils sont tenus. Nous sommes forcés de limiter la quantité des services offerts par rapport aux besoins, tout en faisant l'impossible pour ne pas sacrifier la qualité. Il faut que le gouvernement réagisse promptement et pose des gestes concrets.

Nous connaissons et apprécions, madame la Ministre, votre préoccupation envers les besoins des personnes âgées. Tout en s'associant à vos efforts, nous souhaitons qu'avec l'appui du réseau des centres d'accueil d'hébergement, le gouvernement reconnaisse les priorités de nos établissements.



La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400.» Port de retour garanti.

RENSEIGNEMENTS	285-7272	ANNONCES CLASSÉES	Commandes ou corrections
ABONNEMENT	285-6911	Commandes ou corrections	lundi au vendredi de 6h. à 17h. 285-7111
REDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	Détails
PROMPTABILITÉ	285-7100	National, Télé-Press	285-7202
COMPTABILITÉ	285-6892	Carrières, Voyages	285-7265
Grandes annonces	285-6900	Carrières et professions,	285-7320
annonces classées		nominations	

L'Attorney général américain Meese est dans l'eau chaude

Il nie son implication dans un projet de corruption de Shimon Pérès

AFP, UPI, AP, Reuter
WASHINGTON

L'Attorney general (ministre de la Justice américain) Edwin Meese est sorti de son silence hier pour se défendre des accusations selon lesquelles il aurait couvert un projet de corruption de l'ancien premier ministre israélien Shimon Pérès pour qu'il n'entrave pas un projet irakien de construction d'oléoduc.

L'affaire avait été révélée par la presse américaine, déclenchant l'ouverture d'une enquête, et les informations publiées par les médias ont été confirmées hier de sources proches de cette enquête.

Selon ces sources, qui ont requis l'anonymat, un ami de M. Meese, Robert Wallach, intéressé financièrement à ce projet de construction d'un oléoduc entre l'Irak et le port jordanien d'Aqaba, situé sur la Mer Rouge, avait envoyé en 1985 à l'Attorney général un memorandum évoquant la possibilité de verser un pot-de-vin à M. Shimon Pérès, alors premier ministre d'Israël, pour s'assurer que les Israéliens ne bombarderaient pas le chantier.

Dans une longue déclaration à la presse, M. Meese, qui a refusé de répondre à toute question, s'est attaché à minimiser l'importance de l'affaire. «Je peux vous

dire que le passage du mémorandum de M. Wallach, qui a déclenché toutes ces spéculations, ne fait pas plus de dix mots, contenus dans l'un des deux longs documents qu'il m'a fait parvenir», a-t-il notamment indiqué.

M. Meese a également insisté sur le fait que ces mémoranda n'évoquaient pas spécifiquement la possibilité de corrompre le premier ministre d'Israël, ajoutant que son seul rôle dans cette affaire avait été de demander l'opinion de l'agence gouvernementale pour les investissements privés à l'étranger (*Overseas Private Investment Corporation*), et de transmettre le dossier au Conseil national de sécurité.

L'Attorney General a enfin exprimé sa confiance que l'enquête, menée par un procureur indépendant, démontrera que «son rôle limité» dans cette affaire «était en accord absolu avec la loi».

Ce procureur, M. James McKay, enquête déjà depuis plusieurs mois sur le rôle de M. Meese dans l'affaire Wedtech, une firme américaine accusée de corruption de fonctionnaires. Deux proches

collaborateurs de l'Attorney General ont été inculpés en décembre dernier de fraude dans le cadre de cette affaire et M. Meese a été interrogé à cinq reprises déjà par le procureur McKay.

De son côté, le porte-parole du ministère israélien des Affaires étrangères a qualifié hier soir «de rumeurs grotesques» les informations selon lesquelles M. Shimon Pérès, l'actuel chef de la diplomatie israélienne, aurait été mêlé à la tentative de corruption.

«Il s'agit de rumeurs grotesques que nous n'avons aucune intention de traiter sérieusement», a déclaré le porte-parole.

D'après le *New York Times*, M. Pérès a adressé en 1985, alors qu'il était premier ministre, une lettre manuscrite à M. Meese pour exprimer le soutien de son gouvernement au projet d'oléoduc.

Le porte-parole a précisé que la question de l'oléoduc irakien avait été évoquée à l'occasion de contacts israélo-américains. «Cette question a été portée à l'attention de tous les ministres concernés», a-t-il poursuivi.



Edwin Meese lisant sa déclaration aux journalistes; il a refusé de se laisser interroger. PHOTO AP

L'Angola accepte le principe du retrait total des Cubains

AFP, Reuter et UPI
WASHINGTON

Les autorités angolaises ont accepté «pour la première fois» le principe d'un retrait total des troupes cubaines d'Angola dans le cadre d'un règlement global en Afrique australe, a indiqué hier le département d'État américain.

M. Charles Redman, porte-parole du département d'État, a qualifié de «pas important» cette modification de la position anglaise exprimée la semaine dernière lors de négociations à Luanda avec le secrétaire d'État adjoint pour l'Afrique, M. Chester Crocker, et auxquelles ont assisté pour la première fois des représentants cubains.

«Le principe d'un retrait total de tous les soldats cubains était un élément qui manquait jusqu'à présent», a déclaré M. Redman. Il a souligné que lors des discussions de Luanda, les 28 et 29 janvier, «la délégation angolaise a pour la première fois affirmé son acceptation de la nécessité de re-

trait de toutes les troupes cubaines d'Angola, dans le contexte d'un règlement», c'est à dire notamment dans le cadre de l'accession à l'indépendance de la Namibie actuellement sous contrôle sud-africain.

Le porte-parole a souligné que les représentants cubains — parmi lesquels figurait un membre du bureau politique du PC cubain, M. Jorge Risquet — ont exprimé la même position.

Les États-Unis, a-t-il poursuivi, attendent désormais que les autorités angolaises présentent des propositions concrètes pour rapprocher les positions de Washington et de Luanda sur les délais d'un calendrier de retrait des quelque 40 000 soldats cubains.

«Lorsque ce sera le cas, nous serons prêts à rencontrer à nouveau (les autorités angolaises) pour aller de l'avant en ce qui concerne la mise en place d'un règlement régional sur la base de la résolution 435 de l'ONU (sur l'indépendance de la Namibie), dans le contexte du retrait total» des troupes cubaines du territoire angolais, a poursuivi M. Redman.

Il a indiqué qu'aucune date n'avait encore été fixée pour une prochaine rencontre américano-angolaise, dans l'attente de nouvelles propositions angolaises sur un calendrier de retrait.

«Le gouvernement angolais doit maintenant prendre des mesures spécifiques pour raccourcir la période de retrait des troupes cubaines, a déclaré M. Redman. Il s'est refusé à donner des détails sur les positions respectives, précisant seulement que le calendrier souhaité par Washington était «plus court».

Luanda avait proposé l'été dernier le retrait en deux ans de 20 000 Cubains opérant dans le sud de l'Angola, les troupes restantes demeurant dans le nord du pays. Les États-Unis et l'Afrique du Sud souhaitent de leur côté un retrait total dans un délai d'un an.

M. Redman a indiqué que les représentants cubains n'ont assisté que «brièvement» aux pourparlers. Jusqu'à présent, les négociations avaient été purement angolo-américaines.



M. Crocker a accepté la participation des représentants cubains, après avoir reçu l'assurance que leur présence «contribuerait à des progrès» dans les négociations.

Pour l'Angola, le départ des troupes cubaines demeure soumis au retrait des troupes sud-africaines du territoire angolais ainsi qu'à l'arrêt de l'aide clandestine américaine au mouvement d'opposition armée angolais, l'UNITA de M. Jonas Savimbi. M. Redman n'a pas fait de commentaires à ce sujet. Il a seulement noté qu'il y avait «plusieurs étapes» dans le processus susceptible de mener à un règlement des conflits régionaux et à l'indépendance de la Namibie.

Cinq documents apportent la preuve de la responsabilité de Kurt Waldheim

AFP, Reuter
BELGRADE

Les trois principaux quotidiens de Belgrade, *Borba*, *Vecernje Novosti* et *Politika*, à paraître aujourd'hui, déclarent que «cinq documents au moins» apportent la «preuve irréfutable» de la «responsabilité» de l'actuel président autrichien Kurt Waldheim dans les «atrocités» commises en 1942 dans le massif de la Kozara, (Bosnie-centre de la Yougoslavie), par l'armée hitlérienne.

Le cinquième document accablant le lieutenant de la Wehrmacht Kurt Waldheim, publié par l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel*, est un télégramme daté du 22 juillet 1942 indiquant que Kurt Waldheim a ordonné la déportation de plus de 4 000 civils, pour la plupart des femmes et des enfants, dans les camps de concentration de Grubisino Polje et de Zemun.

Le premier document, selon *Vecernje Novosti*, est la «liste de guerre» du général Stahl, chef de l'état-major allemand en Bosnie (centre de la Yougoslavie), sur laquelle le lieutenant Waldheim figure à côté de 21 autres officiers.

Le deuxième est l'ordre du

«Collier du roi Zvonimir» décerné au lieutenant Waldheim par le chef oustachi de l'Etat indépendant de Croatie pro-nazi, Ante Pavelic, pour «...son importante contribution à la victoire germano-oustachie de la Kozara».

La troisième preuve citée par ce journal est un document attestant que cette décoration «a été remise» au lieutenant Waldheim. La quatrième, enfin, est une «liste des personnes invitées» à assister à une cérémonie au cours de laquelle Ante Pavelic devait décorer le général Stahl de la «Feuille tricolore de fer», la plus haute distinction oustachie, et sur laquelle figure le nom de Kurt Waldheim.

En ce qui concerne le cinquième document, le télégramme impliquant le président autrichien, l'historien yougoslave Dusan Plenca a affirmé hier que l'original se trouvait aux archives nationales de Belgrade.

Plenca a indiqué qu'il possédait les photocopies d'au moins une trentaine de documents portant la signature de Waldheim et qui impliquent dans des crimes de guerre dans la région du Mont Kozara, dans le centre de la Yougoslavie, au cours de l'été 1942.

Plus tôt dans la journée, l'historien ouest-allemand Manfred Messerschmidt, membre de la

Commission internationale d'historiens chargés d'enquêter sur le passé de Waldheim, avait affirmé que le télégramme de 1942 était introuvable.

Dans ce télégramme, adressé selon *Spiegel*, à un commandant allemand par le colonel Fedor Dragojlov, devenu par la suite chef de l'état-major de Croatie, on peut lire: «Très urgent. Le lieutenant Kurt Waldheim, de l'état-major du général Stahl, demande que 4 224 prisonniers de Kozara, principalement des femmes et des enfants, et environ 15 p. cent d'hommes âgés, soit envoyés ainsi: 3 514 à Grubisino Polje et 730 à Zemun».

George Shultz à Moscou : début d'une série de rencontres avant le sommet

AFP, UPI, Reuter
MOSCOU

Le séjour du 21 au 23 février à Moscou du secrétaire d'État américain, M. George Shultz, officiellement annoncé hier, sera la première étape d'une série d'entretiens entre les chefs de la diplomatie américaine et soviétique en vue de préparer un nouveau sommet Reagan-Gorbatchev en URSS.

Les conversations qu'auraient à Moscou MM. Shultz et Edouard Chevardnadze, le ministre soviétique des Affaires étrangères, seront en outre les premiers contacts à un niveau aussi élevé depuis la visite officielle du numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev à Washington en décembre dernier.

Ce premier sommet aux États-Unis depuis l'arrivée de M. Gorbatchev au pouvoir, en mars 1985, avait été marqué le 8 décembre par la signature du traité sur la liquidation des missiles nucléaires intermédiaires (INF), dont les débats sur sa ratification sont en cours au Sénat américain.

Selon le scénario prévu, M. Chevardnadze se rendrait ensuite à Washington en mars cependant que M. Shultz reviendrait en avril à Moscou, le sommet devant avoir lieu fin mai ou en juin.

Le secrétaire d'État évoquera essentiellement en février la préparation d'un projet d'accord sur une réduction de 50 p. cent des armes nucléaires stratégiques, a confirmé M. Guennadi Guerassimov, chef du département de l'information du ministère soviétique des Affaires étrangères, dans une interview à l'agence TASS.

L'objectif est de faire le point sur les négociations START de Genève et de leur donner une impulsion supplémentaire afin que ce texte soit prêt pour être signé lors de la venue du président Ronald Reagan en URSS.

Des propos optimistes à ce sujet sont d'ailleurs tenus de part et d'autre depuis plusieurs semaines. Le 19 janvier, M. Max Kampelman, le chef de la délégation américaine aux pourparlers de Genève avait estimé que les États-Unis et l'URSS pouvaient conclure un accord sur les armements stratégiques sans avoir réglé leur différend sur les systèmes de défense antimissiles, autrement dit sur l'IDS (Initiative de Défense Stratégique), qui constitue la principale pomme de discorde entre eux.

Un diplomate occidental de haut rang en poste dans la capitale soviétique a toutefois qualifié d'«après» les négociations sur les START, rappelant que la signature d'un traité n'était pas une «condition sine qua non» pour un nouveau sommet.



Kurt Waldheim PHOTO UPI



Le ministre canadien Joe Clark en compagnie de Kenneth Kaunda, président de la Zambie. PHOTO REUTERS

Afrique du Sud : Joe Clark déclare que le Commonwealth peut faire davantage

Presse Canadienne
LUSAKA, Zambie

Les sanctions économiques ont pour effet d'augmenter les coûts du maintien du régime d'apartheid, mais le Commonwealth peut faire plus pour amener la démocratie en Afrique du Sud, a déclaré hier le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, M. Joe Clark.

Dans un discours prononcé devant la commission des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth sur l'Afrique du Sud, M. Clark a affirmé que Pretoria avait réagi à la montée de l'agitation sociale et politique dans ce pays avec une «répression systématique» qui ne peut conduire qu'au chaos et à la destruction.

«Il ne fait pas de doute que les sanctions augmentent le coût du maintien de l'apartheid et a un effet psychologique majeur, a-t-il dit. Mais le Commonwealth peut faire plus pour que l'Afrique du Sud devienne un pays démocratique et non raciste. Nous sommes ici pour cela».

Les pays noirs, voisins de l'Afrique du Sud, ont souffert de la politique de déstabilisation menée par Pretoria et «le Commonwealth et la communauté internationale doivent aider à protéger ces pays et à maintenir leur sécurité», dit-il.

M. Clark est président de la commission ministérielle qui réunit les représentants de huit pays (Canada, Inde, Australie, Guyane, Nigéria, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe) mise sur pied au sommet du Commonwealth tenu à Vancouver, en octobre, et chargée d'établir quelles pressions peuvent être exercées sur le gouvernement sud-africain, dirigé par la minorité blanche, pour qu'il démantèle l'apartheid.

M. Clark présidera cinq rencontres de cette commission d'ici au prochain sommet du Commonwealth à Kuala Lumpur, la capitale de la Malaisie, en 1989.

Appel à la fermeté
Le président zambien, Kenneth Kaunda, qui a ouvert la rencontre ministérielle, a invité les pays qui s'opposent aux sanctions économiques contre l'Afrique du Sud à réviser leur attitude, pour des raisons pragmatiques sinon pour des raisons morales.

«A moins que le régime de l'apartheid ne prenne fin, on

assistera en Afrique du Sud à une explosion de violence qui mènera à la mort de centaines et de milliers de personnes», a ajouté le président Kaunda.

Certains pays ont imposé des sanctions pour protéger leurs investissements en Afrique du Sud, a-t-il soutenu.

«Si vous ne pouvez pas appliquer de sanctions par principe, vous devriez le faire par crainte que vos investissements s'envolent en fumée», dit-il.

Le premier ministre de Grande-Bretagne, Mme Margaret Thatcher, s'était opposée à la création de cette commission au sommet de Vancouver.

M. Kaunda ne l'a pas attaquée directement dans son allocution, mais a fait allusion aux forces de la droite britannique qui affichent une «terrifiante ignorance» de ce qui se passe en Afrique du Sud.

«Parlez aux racistes»

«Les pays qui sont contre l'imposition de sanctions continuent à nous dire que nous devrions parler aux racistes. Nous, dans cette région, avons entrepris plus de discussions que quiconque», a dit M. Kaunda, rappelant sa rencontre avec le premier ministre de l'Afrique du Sud, M. John Vorster, en 1974.

«J'avais averti M. Vorster qu'il était assis au sommet d'un volcan. Il est inutile d'ajouter que je n'ai eu aucune influence sur lui. Le volcan de l'apartheid est maintenant en éruption».

La Grande-Bretagne est le seul des 49 pays membres du Commonwealth à s'opposer à de nouvelles sanctions, prétextant qu'elles n'auraient pour effet que de faire souffrir la majorité noire de ce pays et les pays noirs voisins d'Afrique du Sud dont l'économie dépend du commerce avec ce pays et de ses voies de transport.

Le secrétaire général du Commonwealth, M. Shridath Ramphal, soutient, pour sa part, que les attaques militaires et le sabotage dont sont victimes les pays voisins montrent combien l'Afrique du Sud a raffermi sa position dans sa résistance à l'opposition internationale.

Le mandat de la commission prévoit également l'assistance aux victimes de l'apartheid en Afrique du Sud par un soutien à des programmes éducatifs et aux syndicats d'ouvriers et la lutte contre la censure et la propagande sud-africaine.

Cinéma



PHOTO PIERRE MCCANN, LA PRESSE

Julie Delpy: le goût de la provocation



SERGE DUSAULT

Dix-huit ans. Déjà deux Godard (*Détective et King Lear*) à son crédit. Vendeuse du dernier film de Bertrand Tavernier, *la Passion Béatrice* qui prend l'affiche vendredi au Buri. Julie Delpy traversait pour la première fois l'Atlantique cette semaine pour faire mousser la publicité du film.

« Dans *Passion Béatrice*, j'incarne la pureté, la fierté, la force. A mon avis, les personnages les plus purs peuvent être les plus violents. »

Julie Delpy adore la provocation. Pas la fausse, dit-elle, pas celle d'un « mec comme Gainsbourg qui commence à m'énervé ». C'est pour ça qu'à côté des films de Fassbinder, de Welles, de Capra ou de Lubitsch, elle aime ceux de John Waters, comme *Polyester*, qui sont « le mauvais goût au dernier degré ».

« La provocation, c'est une chose qui n'existe plus. La provocation comme celle d'Andy Warhol à ses débuts, comme celle des Surréalistes qui osaient des choses formidables. Maintenant, les gens n'osent pas, ils dorment politiquement, moi ça m'énervé. Je crois que de tous les sentiments, la révolte est le plus beau qui puisse exister. »

Julie Delpy est passée sans difficulté du monde de Godard — « il est comme les frères Lumière, expérimental... » — à celui de Tavernier. Le premier, qu'on dit souvent odieux, a été avec elle d'une grande gentillesse. Elle a appris de lui à trouver ses personnages en elle. Et surtout, à ne pas suivre de cours de théâtre.

« Je me suis très bien entendue aussi avec Bertrand Tavernier. Le seul avec qui ça n'a pas très bien marché, c'est Carax — *Mauvais sang* — peut-être parce qu'il est plus jeune. »

ET MAINTENANT LE MILIEU...

Après le Papineau et les autres, le cinéma Milieu, rue Saint-Laurent, renonce au répertoire et présentera dorénavant des exclusivités ou des premiers en français. Jamais de films sous-titrés? « Force m'est

de constater, répond Jurgen Pesot, propriétaire du Milieu, que le public ne marche pas aux sous-titres. » Avec les écrans qui se sont multipliés, l'approvisionnement sera-t-il facile? « Non, reconnaît Pesot, mais c'est faisable. J'ai d'ailleurs ma propre maison de distribution. » À compter de demain, et tant qu'il y aura des spectateurs, le Milieu présente *Sadhana* de Jean-Pierre Piché et Marcel Poulain. D'autre part, Pesot compte apporter bientôt quelques petites nouveautés à son cinéma (un peu de tapis, de peinture, un système Dolby complet) qui a déjà des fauteuils tout neufs.

Les rushes

■ Avec \$17 589, *les Lunettes d'or* ne fait pas le box-office du week-end. Par contre, cela représente la plus grosse recette de tout le circuit Cineplex-Odeon au Canada (539 écrans) pour une seule salle. Tour de force d'autant plus grand que cette salle — le Desjardins 2 — ne compte que 440 places.

■ *Pierre Jutras* a pris temporairement congé de la Cinéma-thèque pour réaliser un documentaire de court métrage, *Lamento pour un homme de lettres*, dont il termine le montage.

■ Remise des prix Génie — le pendant canadien des Oscars — le 22 mars. En compétition: 24 longs métrages dont neuf du Québec (*Un zoo la nuit*, *le Sourd dans la ville*, etc.), neuf documentaires et huit courts métrages.

■ Dimanche à 17 h 30, dans le cadre des Rendez-vous du cinéma québécois: *l'Histoire de Julio*, court métrage de fiction de *Victor Regalado*, un salvadorien réfugié au Québec, et *Jorge Fajardo*, un cinéaste chilien. « A voir, dit *Céline Pelletier*, de Carrefour International, parce qu'il est drôlement d'actualité avec le débat social engagé ici sur la question des réfugiés et sur le projet de loi Bouchard qui ne fait pas l'unanimité... »

■ On espère beaucoup chez Malofilm que *les Portes tournantes* dont *Francis Mankiewicz* est en train de faire le montage, sera sélectionné par le festival de Cannes. Ce qui, on le devine, pourrait déterminer une stratégie de lancement semblable à celle du *Declin de l'empire américain*...

■ Sortie, le 26 février, du dernier film de *John Huston* mort en août dernier. En version originale (*The Dead*) et en version française (*les Gens de Dublin*).

LE BOX-OFFICE DU WEEK-END

Ces chiffres ont été fournis à *La Presse* par les chaînes Famous Players et Cineplex Odeon. Nous les reproduisons tels quels, sans vérification possible. Ils représentent le box-office du week-end dernier (29, 30 et 31 janvier 1988) pour Montréal et la banlieue.

TITRES	LA SEMAINE DERNIÈRE	RECETTES	NOMBRE DE SALLES	NOMBRE DE SEMAINES
1 - Good Morning Vietnam	1	\$76 125	4	3
2 - The Running Man(1)	2	42 302	6	6
3 - Moonstruck	6	30 552	2	3
4 - Kenny(2)	3	30 485	4	7
5 - Three Men and a Baby(3)	5	27 714	5	10
6 - The Last Emperor(4)	8	26 513	2	7
7 - Batteries Not Included(5)	9	24 388	6	7
8 - Broadcast News	7	24 092	3	6
9 - Fatal Attraction(6)	10	21 379	4	20
10 - Toqué(7)	4	19 476	5	7

- (1) Y compris la version française (*le Jeu du défi*): \$34 080 dans quatre salles, le troisième week-end.
- (2) Version française de *The Kid Brother*.
- (3) Y compris la version française (*Trois hommes et un bébé*): \$11 977 dans trois salles, le septième week-end.
- (4) Y compris la version française (*le Dernier Empereur*): \$15 321, dans une salle, le septième week-end.
- (5) Y compris la version française (*Piles non comprises*): \$20 383 dans quatre salles, le sixième week-end.
- (6) Y compris la version française (*Liaison fatale*): \$14 266 sur trois écrans le treizième week-end.
- (7) Version française de *Nuts*.



Louise Cousineau

C'est quoi l'idée de C'est quoi ton signe?

■ Télévision Quatre Saisons cherche des idées pour rivaliser avec les autres canaux les dimanches soirs. C'est gagné avec *Surprise, sur prise!*, mais le nouveau réseau a encore du chemin à faire avec *C'est quoi ton signe?*

Un dimanche par mois, on monte une émission de variétés dont le thème est le signe du mois en question. Ce week-end, c'était le verseau, et c'était diffusé exceptionnellement le samedi à cause du Superbowl qui prenait toute la place dimanche soir. Les artistes invités ont donné des prestations de qualité: Véronique Béliveau, Raoul Duguay, Claude Gauthier, Angéla Laurier, l'incroyable contorsionniste du Cirque du Soleil et Martine Chevrier. Rien à redire de ce côté, c'était de qualité.

Là où c'est moins drôle, c'est entre les numéros des artistes. D'abord, il y a l'astrologue qui passe le signe au peigne fin. N'étant pas fêré d'astrologie, je n'ai retenu qu'un échange. Mme l'astrologue a dit à Véronique Béliveau que les Verseux sont distraits. « Je ne suis pas distraite pourtant », a répliqué la plus belle de nos chanteuses.

Et en plus, il y a des sketches. Ceux de la première émission m'avaient tellement déprimés que j'avais préféré m'abstenir d'en parler. Ceux

de samedi dernier étaient un peu mieux, avec une palme à celui des Hell's Angels qui recevoient une demande d'emploi d'ange, mais il reste encore du chemin à parcourir pour arriver à une bonne moyenne du comique. Les idées sont souvent bonnes: cette fille ultra punk qui arrive de Floride avec des cadeaux très high tech pour ses parents ultra conservateurs. Mais les cadeaux sont restés enveloppés et ont dû être décrits, et les descriptions n'étaient pas amusantes. Le punch par contre l'était plus: conviée à prendre un repas très high tech par sa maman (un tv dinner réchauffé dans le micro-ondes), Miss Punk a retrouvé son bon sens pour réclamer un ragoût de boulettes.

Il n'est pas facile de renouveler le genre en variétés, dans un pays où l'on voit toujours les mêmes artistes faire souvent les mêmes numéros. L'ironie de *C'est quoi ton signe?* c'est que les chansons présentées samedi étaient, pour moi, des nouveautés et généralement intéressantes. Alors que l'emballage zodiac-comique manquait carrément de couleur.

L'animateur Gaston L'Heureux tente de faire passer tout ça. Son hit samedi fut de danser avec beaucoup d'énergie sur la musique de *Hair* pendant le déroulement du générique.

Bobino méritait mieux

■ Est-ce parce que l'émission *Second regard* est de vocation religieuse? Est-ce parce que la réalisatrice n'y a pas pensé? Toujours est-il que cet hommage à Guy Sanche diffusé dimanche après-midi manquait d'un élément essentiel, de Bobino lui-même.

La réalisatrice Thérèse Dubhé a fabriqué cette émission pour qu'elle passe du vivant de Guy Sanche, que ses proches savaient très malades. Elle a donc convoqué quelques-uns de ses camarades qui lui ont adressé des mots gentils et ont évoqué des bons moments passés avec lui. C'était bien touchant et tout, mais pas d'extraits de *Bobino*, qui fut le grand rôle de Guy Sanche. Plus qu'un rôle: une présence quotidienne dans



Bobino

la vie et dans le coeur de nos tout-petits. Pas de grandes

phrases creuses, comme on en entend trop souvent à *Second regard*, mais des mots faciles à comprendre dont nos enfants se sont délectés les yeux ronds et le rire aigu. C'est justement cette présence toute simple et si gentille de Guy Sanche qui manquait dimanche. Pourtant Mme Dubhé était la réalisatrice de *Bobino*. C'est à n'y rien comprendre.

Par contre, elle avait ressorti des archives une présence de Guy Sanche à *Avis de recherche*, où il a très peu parlé d'ailleurs.

Dimanche, on aurait tous réentendu Bobino, Bobinette et toute leur bande avec plaisir et émotion. Voilà le plus bel hommage qu'on aurait pu rendre à Guy Sanche.

Musique

Neuf chefs invités pour remplacer Dutoit



CLAUDE GINGRAS

L'Orchestre Symphonique de Montréal et son public passeront les dix prochaines semaines en compagnie de chefs invités. Charles Dutoit a en effet quitté Montréal hier soir pour deux mois et demi de « guest conducting » aux États-Unis, comme l'y autorise son contrat à l'OSM.

Pendant son absence, l'orchestre sera dirigé par neuf chefs invités. Le premier de ces invités, au pupitre ce soir et demain soir, 20 h, salle Wilfrid-Pelletier, au cinquième programme de la série « Gala », est Leonard Slatkin. Chef de l'Orchestre Symphonique de Saint Louis, Missouri, M. Slatkin dirigea l'OSM il y a une dizaine d'années. Cette fois, il nous donnera la septième Symphonie de Dvorak et, en début de programme, une oeuvre du compositeur américain Joseph Schwantner intitulée *A Sudden Rainbow*. Le soliste est Richard Roberts, violon-solo de l'OSM. Son choix: le deuxième Concerto de Bruch, en ré mineur, moins connu que le célèbre premier Concerto, en sol mineur, et dont ce sera la première exécution à l'OSM.

Richard Roberts quittera ensuite l'OSM pour un mois, invité comme violon-solo à l'Orchestre Symphonique de Pittsburgh en compagnie de Charles Dutoit qui y passera trois semaines comme chef invité. Pendant l'absence de Roberts, le poste de violon-solo de l'OSM sera occupé par Eugène Husaruk, premier violon-solo associé. Chantal Juillet, choisie deuxième violon-solo associé lors des auditions récentes, sera à son poste dès ce soir.

Au cours de ces dix semaines passées aux États-Unis, Charles Dutoit dirigera quarante fois, soit en moyenne quatre fois par semaine. Au total: trente-six concerts et quatre représentations d'opéra.

Jusqu'au 9 février, il sera chef invité à l'Orchestre Philharmonique de New York, pour quatre concerts. Du 11 au 27 février, il dirigera à l'Orchestre de Pittsburgh trois programmes différents, en neuf concerts, avec des solistes tels que le soprano Jessye Norman et le pianiste André Watts. Du 29 février au 5 mars, il dirigera l'Orchestre de Pittsburgh dans six villes, dont Chicago, San Francisco et Salt Lake City.

Dutoit retournera ensuite au Metropolitan Opera pour quatre représentations de *Contes d'Hoffmann*, d'Offenbach, les 16, 19, 24 et 28 mars, entrecoupées de concerts avec l'Orchestre de Philadelphie à Washington le 23 et à Philadelphie même les 25 et 26.

Il sera ensuite chef invité à l'Orchestre Symphonique de Boston les 31 mars, 1er, 2 et 5 avril. Le 4, il enregistrera avec Boston et Gidon Kremer, pour Deutsche Grammophon, une oeuvre pour violon et orchestre de la compositrice soviétique Sofia Gubaidulina intitulée *Offertorium*.

Il retournera à la Philharmonique de New York pour quatre concerts d'un même programme, les 7, 8, 9 et 12 avril (principale



Leonard Slatkin ouvre ce soir et demain soir un « défilé » de neuf chefs invités à l'OSM.

oeuvre: le *Concerto pour orchestre* de Bartok), faisant un saut à Montréal les 10 et 11 pour le programme « Baroque et Classicisme » de la basilique Notre-Dame le 11.

Il repartira immédiatement pour d'autres concerts à la Philharmonique de New York du 13 au 19 avril, en matinée et en soirée, soit six concerts en sept jours.

Ce n'est pas avant la fin avril qu'il nous reviendra pour une longue période de temps. En fait, il dirigera l'OSM à compter des 25 et 26 avril (Symphonie no 14 de Chostakovitch) et jusqu'à la fin de la saison.

SOSA À LA SALLE TUDOR

■ Le pianiste Raoul Sosa est cet après-midi à 17 h 30 l'invité des concerts de Radio-Canada diffusés en direct de la salle Tudor. Victime d'une maladie qui l'empêche de se servir de sa main droite au piano, M. Sosa jouera, en création, sa *Sonate de chambre*, sa *Sonate-Fantaisie* et ses *Deux Etudes*, pour la main gauche, et complètera avec les six *Etudes* op. 92 de Moszkowski et deux *Pièces* op. 9 de Scriabine. Comme rappel, il a préparé un arrangement d'une invention à trois voix de Bach.

Dans la même série, on entendra jeudi, 17 h 30, le Quintette à vent Pentaèdre dans des oeuvres de Ligeti, Denys Bouliane, Micheline Coulombe Saint-Marcoux et Harry Freedman.

BACH-LAGACÉ DEMAIN SOIR

■ La nouvelle intégrale Bach de Bernard Lagacé à l'orgue à traction mécanique Beckerath de l'Immaculée-Conception reprend demain soir, 20 h. Ce quatrième programme comprend notamment le Prélude et Fugue BWV 534 (fa mineur), la première Sonate en trio, la Partita (onze variations) sur « Sei gegrüßet, Jesu gütig », la Pastorale en fa majeur et quatre *Chorals* de Leipzig.

DI BONAVENTURA À MONTRÉAL

■ Le pianiste américain Anthony Di Bonaventura donnera un récital demain soir, 20 h, à la salle Claude-Champagne (oeuvres de Beethoven, Chopin, Liszt, Ravel et Scarlatti) et donnera un « master class » public le lendemain, de 10 h à 15 h, à la salle B-484 de la Faculté de Musique de l'Université de Montréal.

LES TUDOR JEUDI SOIR

■ De retour du Festival artistique organisé dans le cadre des Jeux d'hiver de Calgary, où il a chanté notamment le *Requiem* de Verdi avec une formation chorale de plus de 200 voix, l'Ensemble vocal Tudor retrouve son public jeudi soir, 20 h, Pollack Hall. Le programme comprend notamment la création des *Four Love Songs* du compositeur Peter Berring, de Vancouver, et la participation du guitariste Bruce Clausen à l'exécution du *Romancero gitano*, avec choeur, de Castelnuovo-Tedesco.

« LES IDÉES HEUREUSES »

■ Le deuxième concert de la série baroque et contemporaine « Les Idées heureuses », animée par Geneviève Soly, a lieu vendredi à 22 h 30 et samedi à 20 h à la Erskine and American Church (angle Sherbrooke et du Musée). Nathalie Michaud à la flûte à bec, Margaret Little à la viole de gambe et Geneviève Soly à l'orgue de chambre et au clavier y joueront sept compositeurs, de Merulo à Stockhausen.

LUPU ET PERAHIA DIMANCHE

■ Les pianistes Radu Lupu et Murray Perahia, qui ont formé un duo deux-pianos et piano-quatre mains tout en poursuivant leurs carrières respectives, présenteront un récital conjoint dimanche, 20 h, salle Wilfrid-Pelletier, présentation OSM-impresaria. Leur programme: Sonate K. 448 de Mozart, Fantaisie en fa mineur de Schubert et Sonate op.34b de Brahms (oeuvre mieux connue dans sa version pour piano et quatuor à cordes).

Dans l'après-midi, même salle, 14 h 30, aux « Concerts Esso » de l'OSM, on entendra les deux principaux lauréats du dernier Concours OSM: les pianistes Jamie Parker (dans le Concerto de Grieg) et Josée Allard (premier mouvement du Concerto de Schumann). Au pupitre: Pierre Hétu.

Egalement dimanche après-midi, 15 h 30, Pollack Hall de McGill, le Ladies' Morning Musical Club présente le Quatuor à cordes Chilingirian: Quatuor K. 575 de Mozart, Quatuor no 7, op. 108, de Chostakovitch, et Quintette de Schubert avec Hélène Gagné au deuxième-violoncelle.

Film de l'ONF pour les débuts d'imax

Presse Canadienne

Un cinéaste émérite de l'ONF, Colin Lowe, spécialiste de ce genre cinématographique, réalisera le film qui va être en juin la salle Imax, dans le Vieux-Port de Montréal.

Un porte-parole de l'ONF a précisé hier que le film d'une vingtaine de minutes, bientôt en tournage, comprendra des prises de vue aériennes, en trois dimensions ainsi que de l'intérieur des vaisseaux sanguins.

Prises avec des tomographies, ces dernières images seront ensuite traitées par informatique. Centré sur un malade cardiaque, le scénario fera le tour des connaissances et moyens techniques de la médecine.

Colin Lowe a déjà réalisé *Univers* (1960), un film inédit qui avait servi à l'entraînement des astronautes américains, *Labyrinthe* lors d'Expo 67 ainsi que *Transitions* pour Expo 86, à Vancouver.

Le sujet de la production de \$3,5 millions a été déterminé par Lavallin, qui a fait appel aux artisans de l'ONF et aux techniciens de Imax Systems Corp. de Toronto; le film qui nécessite des caméras Imax doit être livré le 1er juin.

Des timbres pour la BD

Associated Press

PARIS

Plusieurs millions de timbres-poste dessinés par des grands de la bande dessinée, parmi lesquels Tardi et son Adèle Blanc-Sec, Reiser et son *Gros deguêlasse*, Forest, Fred etc, ont été mis en vente hier sous forme de carnets de 12 timbres à 2,20 FF.

Au total, 12 dessinateurs, grands prix du festival d'Angoulême, ont traité, avec humour et tendresse, le thème de la communication écrite.

Chagall: la plus importante «dation» depuis celle de Picasso

Agence France-Presse

PARIS

Les musées français vont s'enrichir d'une partie très importante de l'oeuvre de Marc Chagall: le gouvernement français a annoncé hier qu'il acceptait l'offre des héritiers du peintre, mort il y a trois ans, pour régler les droits de succession.

En tout, ce sont 464 oeuvres réalisées par Chagall entre 1903 et 1981 qui vont devenir propriété de l'Etat, selon la procédure dite de «dation». L'accord a été signé par le ministre de l'Economie et des Finances, M. Edouard Balladur.

Il s'agit de la plus importante collection d'oeuvres d'art d'un artiste contemporain ayant fait l'objet d'une dation, après celle de Pablo Picasso.

Marc Chagall, d'origine russe et naturalisé français en 1937, est mort le 28 mars 1985 à l'âge de 97 ans, à Saint-Paul-de-Vence (Alpes maritimes), où il résidait.

La décision du ministre prendra effet «dès que les héritiers» du célèbre peintre «auront confirmé l'offre qu'ils avaient formulée». La dation, précise le communiqué, «se compose d'oeuvres de diverses natures (maquettes et décors de ballets, gouaches, dessins, huiles sur toiles et livres)».

La dation Picasso, estimée à quelque 290 millions de francs (\$66 millions), comportait plus de deux cents toiles, plus de 150 sculptures, une trentaine de tableaux-reliefs, quelque 80 céramiques, et des milliers de dessins et d'estampes. Elle est à l'origine du prestigieux fonds Picasso, exposé en permanence depuis septembre 1985 à l'hôtel Salé à Paris.

L'héritage Chagall, estimé à plusieurs dizaines de millions de francs, était bloqué depuis la mort du peintre dans l'attente d'un accord entre les héritiers et l'Etat français.

Il est probable que la partie de la dation ayant trait à l'inspiration biblique du peintre (qui couvre un quart de siècle) sera recueillie au Musée national «Le message biblique — Marc Chagall» de Nice sur la Côte d'Azur, qui réunit déjà quelque 450 oeuvres de même nature.

Né à Vitebsk, en Russie, en 1887, Marc Chagall avait gagné la France dès 1910. Outre des milliers de toiles, il avait peint à la demande d'André Malraux, en 1964, le plafond de l'Opéra de Paris, gratuitement. Un don déjà inestimable à la France si l'on considère que depuis sa mort, sa cote s'est littéralement envolée: fin 1985 déjà, un de ses tableaux, «la chambre jaune» avait été adjugée à Londres 8,4 millions de francs (\$2 millions).



Marc Chagall, d'origine russe et naturalisé français en 1937, est décédé en 1985 à l'âge de 97 ans.

Un parfum de cuvette française sur le lac Saint-Pierre...

Presse Canadienne
PORT-SAINT-FRANÇOIS

Un Parisien fait le nettoyage de sa cuvette avec le fantastique nettoyeur Harpic. Ce nettoyeur sent si bon que l'odeur se répand dans toute la salle de bains, passe la fenêtre et se rend jusqu'au Pôle Nord. Une quinzaine d'Inuit, qui pèchent au même moment sur la glace, devant leur igloo, sont immédiatement hypnotisés par cette effluve. Ils partent à la recherche de ce parfum unique.

Attendant traîneaux et chiens, les Inuit partent en exode du Grand-Nord jusqu'à Paris, où notre Parisien a la surprise de sa vie lorsqu'ils font irruption dans sa salle de bains.

Cette situation abracadabrante décrit le scénario rocambolesque d'une publicité française de 30 secondes, dont certaines prises de vue ont été tournées, sur le lac Saint-Pierre, à la hauteur de Port-Saint-François, près de Trois-Rivières.

Une quarantaine de personnes travaillent activement, depuis six jours, en studio et en extérieurs, au tournage de cette publicité produite par les productions du Verseau, à Montréal, pour le compte de la compagnie française Major film. Dans un décor digne de la légende d'Agaguk, avec igloo, kayak, traîneaux et chiens eskimos en arrière-plan, 11 véritables Inuit du centre Inuit de Dorval, font la figuration.

« Nous avons choisi le lac Saint-Pierre parce que nous pouvons y prendre des prises de vue qui rappellent le Grand-Nord, où

l'horizon est infini », explique M. Jean-Pierre Fauteux, assistant à la réalisation. Le Grand-Nord et le Lac-Saint-Jean avaient aussi été envisagés comme sites possibles, mais les coûts de déplacement de l'équipe auraient été trop élevés. «Alors nous avons découvert le lac Saint-Pierre, qui nous semble un bon compromis. Et je suis sûr que personne ne s'apercevra de la différence.»

« Pour les Français, la publicité a un autre impact qu'ici. Comme elle est répartie différemment dans la grille horaire (une série de publicités apparaissent une fois l'heure), les producteurs doivent faire l'impossible pour qu'elle accroche.»

D'ailleurs, Major film est un chef de file dans le domaine, ayant à son actif plusieurs Lions d'or (grand prix de la publicité à Cannes). C'est aussi cette compa-

gnie qui a produit le film 37,2 le matin.

Pourtant, cette belle publicité coûteuse filmée chez nous, les Québécois n'auront pas le loisir de la voir sur leur téléviseur. Le produit Harpic n'existe pas au Québec. Il n'est distribué qu'en France et en Belgique, comme le sera la publicité.

Dench et Gambon, prix Laurence Olivier

Les prix Laurence Olivier de la meilleure actrice et du meilleur acteur pour l'année 1987, les prix les plus prestigieux dans le domaine du théâtre en Grande Bretagne, ont été décernés à Judi Dench et à Michael Gambon. Ces deux acteurs, avaient auparavant reçu en novembre dernier le prix d'art dramatique décernés par le journal Evening Standard.

Le Prix Canada-Australie va à Sharon Pollock

Le prix littéraire Canada-Australie pour 1987 est allé à la dramaturge canadienne, Sharon Pollock. Le prix comprend une somme de \$3000 et un voyage en Australie. Ce prix, décerné annuellement, a pour objet de faire connaître la littérature canadienne en Australie et la littérature australienne au Canada.

Sharon Pollock est née en 1936 à Frédéricton, au Nouveau-Brunswick, mais habite aujourd'hui à Calgary. La dramaturge a déjà

remporté plusieurs prix littéraires, dont celui du Gouverneur général pour le théâtre en 1981 et en 1986. De plus, elle figure parmi les finalistes pour le prix de théâtre 1987, avec *Whiskey Six Cadenza*.

Parmi les oeuvres les plus connues de Mme Pollock on note *A Compulsory Option* (1971), *Walsh* (1973), *The Komagata Maru Incident* (1976), et *One Tiger to a Hill* (1980).

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS CINÉMATOGRAPHIQUES

La Presse

CKAC 97.3

Television Quatre Saisons

UN HOMME AMOUREUX
Un film de...
COMPLET POUR LA PREMIÈRE
LE 28 JANVIER à 19h30

LES POSSÉDÉS
Un film de ANDRZEJ WAJDA
d'après DOSTOÏEVSKI
avec OMAR SHARIF, ISABELLE HUPPERT, LAMBERT WILSON, PHILIPPINE LEROY-BEAULIEU
LE 24 FÉVRIER à 19h30

LA PASSION BÉATRICE
Un film de...
COMPLET POUR LA PREMIÈRE
LE 3 FÉVRIER à 19h30

INTERVISTA
Version française
"UN HYMNE AU CINÉMA"
Un film de FEDERICO FELLINI
LE 17 FÉVRIER à 19h30

MALADIE D'AMOUR
Un film de JACQUES DERAY
avec NASTASSJA KINSKI, JEAN-HUGUES ANGLADE
LE 10 FÉVRIER à 19h30

DIDIER FARRÉ ACTION FILM CINÉPLEX ODÉON vous invitent à choisir votre grande première

Pour participer: Complétez le coupon de participation et postez-le à l'adresse ci-dessous en indiquant le choix de votre film. Les coupons de participation sont publiés les lundis, mardis et mercredis jusqu'au 3 février. À chacun des films, 250 personnes recevront un laissez-passer double. Total de 1 250 gagnants.

Les tirages auront lieu les 20 et 25 janvier et 3 et 10 février. Le texte des règlements est disponible chez Action Film. La valeur des prix est de 12 500 \$.

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS CINÉMATOGRAPHIQUES
467, boul. St-Joseph est, Montréal, H2J 1J8

Titre du film: _____
Nom: _____
Adresse: _____ App: _____
Ville: _____ Code postal: _____

«Votre soirée de télévision»

La Presse

CHOIX D'ÉMISSIONS

par Louise Cousineau

20:00 **«Le Soleil se lève aussi»**
Ce roman d'Ernest Hemingway a eu beaucoup de succès lors de la parution. Il raconte les aventures d'Américains expropriés en Europe entre les deux guerres. Avec Hart Bochner, Jane Seymour et Robert Carradine. Première de deux parties, suite et fin mardi prochain.

20:30 **«Nord-Sud»**
Il s'agit d'une remarquable question de sida au Zaïre.

23:00 **«The Ipcress File»**
L'ignare s'il restera de la couleur sur ce film d'espionnage de Sydney Furie datant de 1964, mais si vous aimez les héli-coptères compliqués (celle-ci vient d'un roman de Len Deighton) et avec Michael Caine, la qualité de la pellicule sera peut-être secondaire.

23:20 **«Le Trou»**
De Jacques Becker, son

meilleur film, d'i raconte la tentative d'évasion de quatre prisonniers. Superbement réalisé.



Michael Caine, vedette de *The Ipcress File*, un film d'espionnage tourné en 1964.

	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30
2	Montréal ce soir (18h)	Disney: Opération Mildred (1ère de 2).	Robert & Cie	Le Parc des braves	Dallas			Le Téléjournal	Le Point (22h25)
3	The News (18h)	CBS News	Hollywood Squares	48 Hours		Jake and the Fatman		Cagney and Lacey	
5	NBC Nightly News	Family Ties	Cheers	Matlock		Hunter		Crime Story	
6	Newswatch (18h)	The Facts of Life	The Golden Girls	The Fifth Estate		Market Place	Man Alive	The National	The Journal (22h22)
7	Charivari	Chop Suey	Épopée rock	Les Grands Romans: Le soleil se lève aussi (1ère de 2).				Ad Lib	
8	Charivari	Chop Suey	Épopée Rock	Les Grands Romans: Le soleil se lève aussi (1ère de 2).				Ad Lib	
9	Newsline (18h)	Entertainment Tonight	The Last Frontier	Matlock		Moonlighting		The Law and Harry McGraw	
10	World News Tonight	New Newsworld Game	New Dating Game	Who's the Boss?	Growing Pains	Moonlighting		Thirtysomething	
11	Montréal ce soir (18h)	Disney: Opération Mildred (1ère de 2).	Robert & Cie	Le Parc des braves	Dallas			Le Téléjournal	Le Point (22h25)
12	Charivari	Chop Suey	Épopée Rock	Les Grands Romans: Le soleil se lève aussi (1ère de 2).				Ad Lib	
13	Pulse (18h)	Entertainment Tonight	The Last Frontier	Matlock		Moonlighting		The Law and Harry McGraw	
14	Montréal ce soir (18h)	Disney: Opération Mildred (1ère de 2).	Robert & Cie	Le Parc des braves	Dallas			Le Téléjournal	Le Point (22h25)
15	Téléservice	L'Indice (19h15)	5 pour 1: la chanson.	Questions d'argent	Nord-Sud	Téléfilm: "Évasion".			
16	World News Tonight	Wheel of Fortune	A Current Affair	Who's the Boss?	Growing Pains	Moonlighting		Thirtysomething	
17	Today's Special	Aunt Agnes (19h05)	Science... (19h40)	Ni Geographic: The Grizzlies (20h10)	The Monocled Mutineer (21h15)			Careers (22h35)	
18	NewsHour (18h)	Business Report	Crossroads	News: Bureau de la glace	Frontline: Operation Urgent Fury.			Smithsonian World	
19	La Maison Deschênes	Comptant content	Cinéma: "Les Feux de l'enfer".				Le Grand Journal	Jasmin centre-ville	
20	Business Report	The MacNeil/Lehrer Newshour		Nova: Buried in Ice.		Soldiers		Danger UXB	
21	Chiffres et lettres	Destin... (18h50)	Dacater (19h45)	Nouveaux Mondes: Alaska: Chasseurs d'ours.	Cinéma, cinémas: Spéciale: Jean-Luc Godard.			Le Journal (22h15)	Radio France (22h45)

• Changement de dernière heure.

Flop des bijoux de Braque à Sherbrooke

Presse Canadienne
SHERBROOKE

L'exposition à Sherbrooke de la plus prestigieuse collection de bijoux du monde, les Bijoux de Braque, s'est soldée par un flop financier.

Seulement un peu plus de 5 000 personnes ont pu admirer depuis la fin de décembre la collection appartenant au baron Heger de Lowenfeld et dont la valeur est estimée à plus de \$20 millions.

Le président de l'organisme Amitié mondiale internationale (AME), M. Claude Gervais, responsable de la venue à Sherbrooke des célèbres bijoux, a indiqué que son organisme ne retirera donc pas les \$15 000 de profits

espérés et que l'AME devra recueillir au moins \$20 000 pour éponger ses dépenses.

L'AME, un organisme humanitaire international, a fait venir à ses frais cette exposition à Sherbrooke afin d'amasser des fonds pour créer une section locale de l'organisme.

D'autre part, les problèmes de

l'exposition n'ont pas été uniquement d'ordre financier puisqu'une des pièces de la collection a été volée.

En 25 ans, les Bijoux de Braque ont été montrés dans 116 villes du monde, attirant plus de cinq millions de personnes, soit une moyenne d'un peu plus de 43 000 visiteurs par exposition.

Fêtes pour les 80 ans de Messiaen

Agence France-Presse
PARIS

Huit pays — Les États-Unis, l'Australie, l'Italie, le Japon, la Suisse, la Tchécoslovaquie, la RFA et la Grande Bretagne — organiseront en ce début d'année des manifestations pour célébrer les 80 ans (le 10 décembre prochain) d'Olivier Messiaen, le plus joué dans le monde des compositeurs français contemporains vivants.

Parmi les manifestations de l'année, au cours de février, l'Orchestre philharmonique des Pays de Loire, dirigé par Marc Soustrot, jouera et enregistrera pour un film vidéo sa flamboyante Turangalila-symphonie, déjà affichée à New York en janvier et qui sera interprétée également à Florence le 23 juin, à Paris le 25 juin sous la direction de Zubin Mehta, puis à Zurich les 27, 28, 29 et 30 septembre.

2-3 et 4 FÉV. Les morts reviennent-ils?

Une exploration ahurissante dans l'univers mystérieux des esprits

LE MONDE DE REVEEN

REPRÉSENTATIONS SUPPLÉMENTAIRES
DIM. À 14H & LUN. À 20H
Ce soir jusqu'au lundi 8 fév. — 20h
Matinée dim. à 14h
BILLETS MAR. & MER. \$11.50 & 9.50 / JEU. \$13.50 & 10.50 / VEN. - SAM. & DIM. \$15.50 & 12.50
* Prix de direction VENTE AU COMPTANT DU THEATRE OUTREMONT. A TOUS LES COMPTOIRS TICKETRON OU PAR TÉLÉPHONE AU 288-2525.

GENE LOVES JAZZ



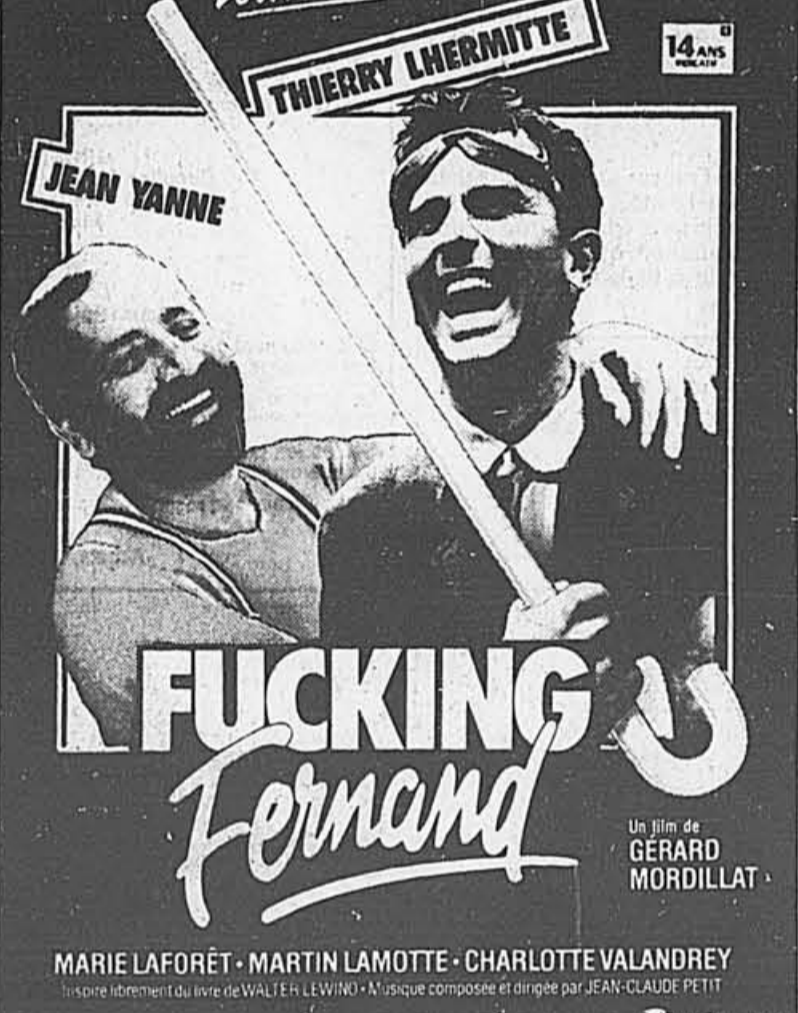
artiste invité
FLESH FOR LULU
Mardi 2 fév. - 20h30

CONCERTS
Coors
Venez vivre la musique.

PHEDRE DE RACINE

Le Théâtre du Nouveau Monde
84, rue Ste-Catherine Ouest, métro Place-des-Arts
Réservations: 861-0563

Quand un bandit en cavale et un aveugle obsédé s'associent... tout est permis!



MARIE LAFORÊT - MARTIN LAMOTTE - CHARLOTTE VALANDREY
Dès vendredi au cinéma BERRI!

CINÉMAS CINEPLEX ODEON
\$3.50 MARDIS
- ENFANTS ET AGE D'OR SEULEMENT \$3.00
TOUS LES FILMS • TOUS LES CINÉMAS

BERRI
St-Denis & Ste-Catherine 788-2115
LE CRI DE LA LIBERTÉ (G) Dolby Stereo 12:00 - 4:00 - 7:00 - 10:00
BEAUTÉ FATALE (14 ans) Dolby Stereo 1:00 - 3:15 - 5:30 - 7:45 - 10:00
UN HOMME AMOUREUX (14 ans) Dolby Stereo 12:00 - 2:25 - 4:50 - 7:15 - 9:35
LES AILES DU DESIR (G) 12:00 - 2:30 - 5:00 - 7:30 - 9:55
GÉNÉRATION PERDUE (14 ans) 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15
Excep Mer: 12:30 - 2:45 - 5:00 - 9:30

BONAVENTURE
Place Bonaventure 861-2725
RETURN OF THE LIVING DEAD 2 (14 ans) 7:30 - 9:30
BATTERIES NOT INCLUDED (G) 7:00 - 9:15
BROSSARD
Mtl Champlain 465-5906
TOOQUEE (G) 7:10 - 9:35
WALL STREET (G) 7:00 - 9:25
COUCH TRIP (G) 7:00 - 9:10
CARREFOUR LAVAL
2330 Aut. des Laurentides 688-3684
UN HOMME AMOUREUX (14 ans) 7:05 - 9:35
WALL STREET (G) Dolby Stereo 7:15 - 9:45
TOOQUEE (G) Dolby Stereo 7:05 - 9:30
RETURN OF THE LIVING DEAD 2 (14 ans) 9:20
GÉNÉRATION PERDUE (14 ans) 7:00
BROADCAST NEWS (G) Dolby Stereo 7:00 - 9:45
COUCH TRIP (G) 7:15 - 9:25

CENTRE-VILLE
2001 Université
Ccn. de Mossonneuve 849-4518
TOOQUEE (G) 1:15 - 4:10 - 7:15 - 9:40
DIRTY DANCING (G) 1:05 - 3:15 - 5:25 - 7:35 - 9:45
LES YEUX NOIRS (G) 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:25
LA VALLEE FANTÔME (G) 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:45
L'APICULTEUR (G) 1:10 - 3:45 - 7:20 - 9:40
BARFLY (14 ans) (français) 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20
LE CHANT DES SIRÈNES (G) 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10
SOIGNE TA DROITE (G) 1:15 - 3:10 - 5:00 - 7:00 - 9:00
THROW MOMMA FROM THE TRAIN (G) 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05

COMPLEXE DESJARDINS
Boulevard 1 288-3141
AU REVOIR LES ENFANTS (G) 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40
LES LUNETTES D'OR (G) 12:45 - 3:00 - 5:10 - 7:20 - 9:30
TINAMER (G) 1:30 - 3:15 - 5:00 - 7:00 - 9:00
SOUS LE SOLEIL DE SATAN (G) 12:55 - 2:55 - 5:05 - 7:10 - 9:15

CRÉMAZIE
St-Denis & Crémazie 388-4210
TOOQUEE (G) 7:10 - 9:25

LE DAUPHIN
Boulevard (près d'Iberville) 721-6000
LE DERNIER EMPEREUR (G) Dolby Stereo 2:30 - 5:30 - 8:30
UN ZOO LA NUIT (14 ans) Dolby Stereo 1:30 - 3:45 - 6:15 - 8:45

ÉGYPTIEN
1455, rue Peel 843-3112
BROADCAST NEWS (G) Dolby Stereo 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:40

BARFLY (14 ans) 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:15 - 9:30
BATTERIES NOT INCLUDED (G) Dolby Stereo 12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:10 - 9:15

LE FAUBOURG
1616, Ste-Catherine O. 932-2121
WALL STREET (G) Dolby Stereo THX 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30
CRY FREEDOM (G) Dolby Stereo 70MM 2:00 - 5:00 - 8:00
DEATHWISH 4 (18 ans) 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15
WHY AM I AND I (G) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
Excep Jeudi: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 9:30

JEAN-TALON
2 rues à l'est de Pie-IX 725-7000
BEAUTÉ FATALE (14 ans) 7:15 - 9:15

LONGUEUIL
Place Longueuil 679-7451
PILES NON COMPRIS (G) 7:00 - 9:15
BEAUTÉ FATALE (14 ans) 7:15 - 9:30

ODEON-LAVAL
Centre 2000, Aut. St-Martin 687-5207
PILES NON COMPRIS (G) Dolby Stereo 7:00 - 9:05
BEAUTÉ FATALE (14 ans) 7:30 - 9:30

PLACE ALEXIS NIHON
Niveau du Métro Atwater 935-4240
COUCH TRIP (G) 12:30 - 2:35 - 4:40 - 7:00 - 9:20
RETURN OF THE LIVING DEAD 2 (14 ans) Dolby Stereo — 1:00 - 3:00 - 5:10 - 7:20 - 9:30
A MAN IN LOVE (14 ans) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:40 - 9:40

PLACE DU CANADA
Via Châteauguay, Champlain 861-4505
THE LAST EMPEROR (G) Dolby Stereo 70MM 6:00 — Sauf Mardi: 6:00 - 9:00

SQUARE DÉCARIE
L'Éclairage, Sud-Est Jean-Talton 341-3490
BROADCAST NEWS (G) Dolby Stereo 7:00 - 9:45
COUCH TRIP (G) 7:30 - 9:45

ST-DENIS
1590, rue St-Denis 845-3222
PILES NON COMPRIS (G) Dolby Stereo 12:20 - 2:10 - 4:40 - 7:00 - 9:15
C'EST PAS PARCE QU'ON EST PETIT... (G) 12:40 - 2:45 - 5:00
LE CLUB DE RENCONTRE (G) — 7:10 - 9:25

ASTRE
St-Amand 9480, Lacombe 327-5001
LE JEU DU DÉFI (14 ans) Dolby Stereo 7:00 - 9:00
WALL STREET (G) Dolby Stereo 7:00 - 9:15
RETURN OF THE LIVING DEAD (14 ans) Dolby Stereo — 7:00 - 9:20
COUCH TRIP (G) 7:30 - 9:45

MONTREAL
1584, Mt Royal & Papineau 521-7870
FULL METAL JACKET (14 ans) (français) 12:45 - 2:50 - 4:55 - 7:00 - 9:10
DANSE LASCIVE (G) 12:20 - 2:10 - 4:00 - 5:50 - 7:40 - 9:40
OMEGA
Centre Mar. 2675 ch. Chambly Long 647-1122
CLASSES VACANCES (G) — 5:20
2e film: FLIC DE BEVERLY HILLS 2 7:30
FULL METAL JACKET (14 ans) (français) 9:10
2e film: GÉNÉRATION PERDUE — 7:20

PARADIS
8215, Hochelaga 354-3110
PILES NON COMPRIS (G) Dolby Stereo 7:10 - 9:10
DEATHWISH 4 (18 ans) 7:00 - 9:55
TOOQUEE (G) 7:10 - 9:20

BARBRA STREISAND RICHARD DREYFUSS
VERSION FRANÇAISE DE
TOOQUEE NUTS
CENTRE-VILLE, CRÉMAZIE, BROSSARD, CARREFOUR LAVAL, PARADIS

LE DERNIER EMPEREUR
DAUPHIN (VERSION FRANÇAISE), PLACE DU CANADA (V.O. ANGLAISE).
DAN AYKROYD CHARLES GRODIN
The Couch Trip
PLACE ALEXIS-NIHON, SQUARE DÉCARIE, BROSSARD, CARREFOUR LAVAL, ASTRE.

WILLIAM HURT
BROADCAST NEWS
ÉGYPTIEN, SQUARE DÉCARIE, CARREFOUR LAVAL.

WALL STREET
FAUBOURG, BROSSARD, CARREFOUR LAVAL, ASTRE

PHILIPPE NOIRET
«NOIRET POUR LE PLAISIR» — LE FIGARO
LES LUNETTES D'OR
«Fauts faire au Grand Bossart (Le Jardin des Fées-Couron)»
UN FILM DE GALIMCO MONTAUDO
COMPLEXE DESJARDINS

Jean-Luc Godard
Jacques Villard
Rita Misouko
Soigne ta droite
CENTRE-VILLE

DIDIER FARRE ET ACTION FILM PRESENTENT
C'EST L'INSTANT DE GRÂCE
UN HOMME AMOUREUX
BERRI (DOLBY), CARREFOUR LAVAL

TINAMER
COMPLEXE DESJARDINS
Une histoire vraie, celle du journaliste Don Woods et du leader noir Steve Biko, battus à mort en prison le 12 septembre 1977.

LE CRI DE LA LIBERTÉ
EN VERSION FRANÇAISE
CRY FREEDOM
BERRI (VERSION FRANÇAISE), FAUBOURG (V.O. ANGLAISE).

LES AILES DU DESIR
un film de WIM WENDERS avec PETER FALK
BERRI

Au revoir les enfants
UN FILM DE LOUIS MALLE
COMPLEXE DESJARDINS

la Vallée fantôme
CENTRE-VILLE
GERARD DEPARDIEU
SOUS LE SOLEIL DE SATAN
COMPLEXE DESJARDINS

Marcello Mastroianni
l'Apiculteur
CENTRE-VILLE

STEVEN SPIELBERG présente
pires non comprises
EN VERSION FRANÇAISE: SAINT-DENIS, LONGUEUIL, ODEON LAVAL, PARADIS, V.O. ANGLAISE: ÉGYPTIEN, BONAVENTURE

WHOOPI EST LE FIC
Beauté Fatale
BERRI (DOLBY), JEAN-TALON, LONGUEUIL, ODEON LAVAL

THE RUNNING MAN
Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866-3094
12:25-2:45-5:05-7:25-9:45
VERSAILLES 353 7800
Tous les jours 7:25-9:35

SCHWARZENEGGER
en version française
LE JEU DU DÉFI
RELEASED THROUGH COLUMBIA PICTURES OF CANADA
14 ans
Tous les jours 7:00-9:20

TOUS LES MARDIS
CINÉMAS FAMOUS PLAYERS
PRIX D'ENTRÉE \$3.00

Walt Disney
Cendrillon
Enfants et Age d'Or 3,00\$
Adultes et adolescents 4,00\$
Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866-3094 1:00-3:00
V.O.A. au PALACE

JOE BOCAN dans
LA GUERRE OUBLIÉE
BOGART 3175 Ave. ELGIN 844-5471
Tous les jours 7:10-9:15

Le PARISIEN
480 STE CATHERINE O. 866-3094
12:25-2:45-5:05-7:25-9:45
VERSAILLES 353 7800
Tous les jours 7:25-9:35

GREENFIELD PARK
595 BOUL. TASCHE REAL 871-8129
Tous les jours 7:00-9:20

LAVAL
CENTRE LAVAL 688-7770
Tous les jours 7:10-9:40

VERSAILLES
PLACE VERSAILLES 353 7800
Tous les jours 7:10-9:40

HOPE AND GLORY
LOEWS 504 STE CATHERINE O. 861-7637
12:15-2:30-5:00-7:10-9:30
KENT 6300 SHERBROOKE O. 489-5701
Tous les jours 7:10-9:30

LIAISON fatale
V.F. de «FATAL ATTRACTION»
14 ans
Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866-3094 4:40-7:10-9:40
LAVAL 688-7770
Tous les jours 7:10-9:40
VERSAILLES 353 7800
Tous les jours 7:10-9:40

LEONARD
Avec Bill Cosby
V.O. ANGLAISE
PALACE 510-1000 5:10-7:15-9:20
mer 5:10-9:30

DIANE LANE
LADY BEWARE
PALACE 510-1000 2:20-4:40-7:00-9:25
Jeu 12:00-2:20-4:40-9:35

EMPIRE OF THE SUN
STEVEN SPIELBERG
70MM DOLBY STEREO
IMPERIAL 268 P102
1:00-5:00-9:00

RAW THE CONCERT MOVIE
EDDIE MURPHY
PALACE 510-1000 1:00-3:10-5:20-7:30-9:40
DORVAL 360 Ave. DORVAL 637-5386
Tous les jours 7:15-9:15

FLAGRANT DESIR
UN FILM DE CLAUDE FARRALDO
Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866-3094 12:45-2:55-5:05-7:15-9:25
VERSAILLES 353 7800
Tous les jours 7:20-9:40

LA PUBLICITÉ 87, ÇA CHANGE LE MONDE ... DU PRESQUE
De retour au cinéma...
Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866-3094
Tous les jours 1:10-9:30

LE PLUS GRAND SUCCÈS AU BOX-OFFICE
Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866-3094 3:20-5:20-7:20
GREENFIELD PARK 595 BOUL. TASCHE REAL 871-8129
Tous les jours 7:20-9:25
LAVAL 688-7770
Tous les jours 7:15-9:30
VERSAILLES 353 7800
Tous les jours 7:15-9:30

VOYAGE TOUT RISQUES
PLANES, TRAINS ET AUTOMOBILES
UNIVERSITÉ 688-7770
Tous les jours 7:20-9:30
LAVAL 688-7770
Tous les jours 7:20-9:30
GREENFIELD PARK 595 BOUL. TASCHE REAL 871-8129
Tous les jours 6:50-9:00
VERSAILLES 353 7800
Tous les jours 7:15-9:20

MOONSTRUCK
CHER - NICOLAS CAGE
AUCUN LAISSEZ-PASSER FAIRVIEW
12:15-2:30-4:45-7:05-9:15
Tous les jours 7:10-9:30

KENNY
ALPHA FILM DISTRIBUTION présente
VERSION FRANÇAISE THE KID BROTHER
Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866-3094
Tous les jours 7:15-9:30

GOOD MORNING VIETNAM
A BARRY LEVINSON FILM
DORVAL 360 Ave. DORVAL 637-5386
Tous les jours 7:10-9:30
LOEWS 504 STE CATHERINE O. 861-7637 12:00-2:20-4:40-7:10-9:45
BOGART 3175 Ave. ELGIN 844-5471
Tous les jours 7:15-9:35
CINÉMA 1000 1000 1000
Tous les jours 7:10-9:30

Trois concerts rock contre la drogue à Moscou

Agence France-Presse
MOSCOU

Trois concerts de rock, auxquels devraient participer de nombreuses vedettes internationales, auront lieu fin mars à Moscou, et les recettes seront destinées à la lutte contre la drogue.

Ces concerts, qui se dérouleront les 25, 26 et 27 mars au stade olympique, devraient attirer quelque cent mille personnes, a précisé l'un des organisateurs, Vitali Korotitch, rédacteur-en-chef de l'hebdomadaire *Ogoniok*. Le ministre de la Santé, l'organisa-

tion soviétique Soyouzkontsert et une entreprise hongroise Inter-show participent également à l'organisation de ces spectacles.

Un représentant du ministère de la Santé a donné quelques précisions concernant la progression du nombre des drogués: 6 000 en 1984, 9 000 en 1985, 14 500 en 1986.

Outre les groupes de rock soviétiques comme Aquarium, Cafénoir, La machine du temps, une trentaine d'ensembles occidentaux devraient annoncer leur participation, a ajouté M. Korotitch, citant notamment Peter Gabriel, Supertramp et Tangerine Dream.

Danse: pas de médaille d'or à Lausanne

Agence France-Presse
LAUSANNE

La médaille d'or du prix de Lausanne 1988, concours international pour jeunes danseurs, n'a pas été attribuée, a annoncé le jury du concours, présidé par Paolo Bortoluzzi, à l'issue d'une finale jugée décevante par les observateurs. 70 femmes et 20 hommes d'une vingtaine de pays participaient à ce concours.

Le jury n'a pas jugé les prestations des finalistes, 13 jeunes filles et 4 jeunes gens suffisantes pour attribuer la médaille d'or, d'une valeur de 5 000 FS (\$4 750) et destinée à récompenser «les qualités exceptionnelles de l'ensemble d'une performance».

Le Prix de Lausanne, dont c'était la seizième édition, sera organisé l'an prochain à Tokyo.

Emily Loyd, meilleure actrice britannique

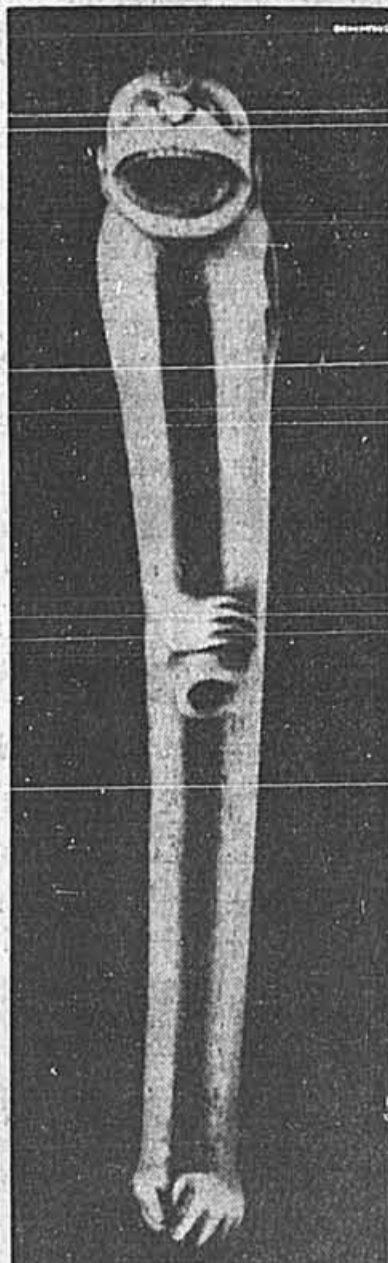
Agence France-Presse
LONDRES

La comédienne de 17 ans Emily Loyd a été sacrée à Londres meilleure actrice pour son premier rôle dans le film de David Leland, *Wish You Were Here* (Too much), lors de la remise des prix des films britanniques patronnée par le journal *Evening Standard*.

Le film décrit les aventures d'une jeune anglaise déléguée dans l'Angleterre des années 50. Ce

film, tourné à Worthing, partage le prix Peter Sellers de la Comédie avec *Personal Services*, dirigé également par David Leland.

Hope and Glory, de John Boorman, qui retrace la vie en Angleterre pendant la dernière guerre par un jeune Londonien de neuf ans, a reçu le prix du meilleur film. Ce film a également reçu le prix de la meilleure réalisation technique, attribué à Anthony Pratt.



L'auteur de Sauve-toi Lola succombe au cancer

Agence France Presse
PARIS

Femme de lettres et journaliste, la Française Ania Francos, auteure de *Sauve-toi Lola*, témoinnage d'une femme atteinte d'un cancer, est décédée des suites de cette maladie contre laquelle elle luttait depuis une dizaine d'années.

Ania Francos, née en 1939 d'un père russe et d'une mère polonaise, aura également mené toute sa vie un combat pour ses idées. Écrit en 1983 à la suite d'une première atteinte de cancer, *Sauve-toi Lola* est le cri de révolte d'une femme atteinte de cette «cruelle maladie».

Son livre, qui fut vendu à 250 000 exemplaires, a été adapté à l'écran par le cinéaste Français Michel Drach avec la Canadienne Carole Laure qui incarnait son héroïne.

Cette femme passionnée a milité dès son adolescence aux côtés de mouvements étudiants avant de s'engager pour le Tiers-Monde. Elle a voyagé de l'Algérie à la Palestine, en passant par Cuba où elle est restée durant neuf mois, ce qui lui a inspiré *La Fête cubaine*, choses vues par une jeune fille de 22 ans. Sur l'Afrique du Sud, elle a écrit *l'Afrique des Afrikaaners*.

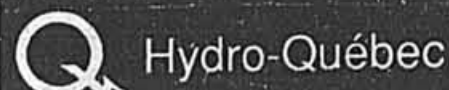
Proche des dirigeants tiers-mondistes comme Fidel Castro, Houari Boumediène et Yasser Arafat (qui lui a inspiré *Les Palestiniens*), elle a collaboré aux journaux français *Jeune Afrique*, *le Nouvel Observateur* et *Libération*.

Ania Francos a également tenu pendant 18 mois dans un journal français une *Chronique d'une mort annoncée* où elle parlait des étapes de sa maladie et de l'actualité.

Singeries

Elongated Monkey, un tableau datant de la deuxième moitié du XIXe siècle d'une riche collection d'objets d'art japonais acquise par le Los Angeles County Museum of Art. Cette collection a été évaluée à plus d'un million de dollars.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANES



APPELS D'OFFRES pour 10 h 30 heure de Montréal			
BCZ.80002.F le mardi 16 février 1988 FOURNITURE DE CABLES POUR ENTRETOISE-AMORTISSEURS Admissibilité: Place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 10 000 \$ Prix du document: Gratuit	BCZ.80007.F le mardi 16 février 1988 263 651 ISOLATEURS RIGIDES À TIGE, DE SUSPENSION ET COMPOSITE Admissibilité: Place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 200 000 \$ Prix du document: Gratuit	BCZ.80030.F le mardi 16 février 1988 ATTACHES PRÉFORMÉES POUR HAUBANS, ACIER GALVANISÉ Admissibilité: Place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 20 000 \$ Prix du document: Gratuit	BCZ.80034.F le mardi 16 février 1988 BOULONS, ÉCROUS ET RONDELLES EN ACIER GALVANISÉ POUR QUINCAILLERIE DE LIGNES Admissibilité: Place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 200 000 \$ Prix du document: Gratuit
BGT.77094.F le mardi 16 février 1988 191 CAMIONS, CHASSIS ET CABINE (PBV 20 000 à 59 500 LB) Admissibilité: Place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 200 000 \$ Prix du document: Gratuit	DPL.88004.A le mardi 23 février 1988 Centres de services Jarry I et Jarry II Montréal SERVICES DE NETTOYAGE RÉGULIER DES BUREAUX ET AUTRES PIÈCES Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 30 000 \$ Prix du document: 25 \$	EDP.81107.A le mardi 23 février 1988 Région Richelieu SERVICES D'ÉQUIPES POUR LA CONSTRUCTION, LES MODIFICATIONS ET L'ENTRETIEN DE RÉSEAUX DE DISTRIBUTION AÉRIENS Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 100 000 \$ Prix du document: 25 \$	

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h 00 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE EXPLOITATION
Direction Approvisionnement de l'exploitation
Service Achats, Contrat et Surplus d'actif
8181 av. de l'Esplanade
3^e étage
Montréal (Québec)
H2P 2R5

Pour renseignements: (514) 383-2500

Si le document n'est pas gratuit, le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque visé ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner. Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats, Contrats et Surplus d'actif
René Cantin

NOTRE SOLDE



15% DE RABAIS SUR 1 COLLANT
20% DE RABAIS SUR 3 COLLANTS
25% DE RABAIS SUR 6 COLLANTS

Offerts en tailles B, C et D.
N° 4850, diaphane soyeux.
Taille unique. Ord. 3\$, 2,55 ch.,
7,20/les 3, 13,50/les 6
N° 4480, à culotte de maintien
et pointe renforcée. Ord. 3,50
2,97 ch., 8,40/les 3,
15,72/les 6

N° 2548, ultra diaphane.
Ord. 3,50, 2,97 ch., 8,40/les 3,
15,75/les 6
N° 2598, à culotte de maintien
ultra. Ord. 4\$, 3,40 ch.,
9,60/les 3, 18\$/les 6
N° 485, bas au genou, à pointe
renforcée. Ord. 2,50 le pqt de
2 paires, 2,12 le pqt de 2 paires,

6\$/3 pqt de 2 paires,
11,22/6 pqt de 2 paires.
N° 4435, diaphane soyeux, à
culotte de maintien. Ord. 4,25,
3,61 ch. 10,20/les 3,
19,08/les 6
Bas, rayon 225

Le choix des couleurs et des tailles varie selon les magasins. En vigueur jusqu'au 13 février.

C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie



Transports Canada **Transport Canada**

APPEL D'OFFRES

Transports Canada lance un appel d'offres pour le projet suivant:
PROJET: QP-2148 — Remplacement des tubes des chaudières nos 2 et 3 incluant travaux connexes à la centrale thermique de l'Aéroport Int. de Montréal (MIRABEL) Québec.

VISITE DES LIEUX: Le 12 février à 10 h, heure locale, à la centrale thermique, Aéroport Int. de Montréal (MIRABEL) Québec.

EXAMEN DES DOCUMENTS: Fédération de la construction du Québec (Montréal), Association de la construction de Montréal (Montréal), Association de la construction des Laurentides (St-Jérôme).

DATE DE CLÔTURE: 22 février 1988.

Les soumissions cachetées et adressées au Surintendant, Gestion du matériel, Transports Canada, C.P. 550, Édifice du Dépôt régional, 1435, Cardinal, Aéroport Int. de Montréal, Dorval, Qc H4Y 1B3, 633-3203, (no. Telex. 05-822544) seront reçues jusqu'à 15 h, heure locale à la date stipulée. Les documents de soumission seront obtenus à l'adresse ci-dessus.

Pour être prise en considération, la soumission doit être présentée sur les formules fournies par le ministère et accompagnée de la caution précisée dans les documents de soumission.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R. GINZBURG
Directeur général de l'Aéroport-
Aéroport International de Montréal (Mirabel)

Date: Le 28 janvier 1988.

Parc olympique

VENTE DE SURPLUS

APPEL D'OFFRES 88-S-001

La Régie des installations olympiques vend TEL QUEL ET SUR PLACE, le matériel suivant:
Vente en lots: matériaux électriques, plomberie, quincaillerie, fournitures de bureau, etc.

- **INSPECTION - ENDROIT**
Siège olympique
Entrée Pierre-de-Coubertin et Bennett
lundi et mardi, 8 et 9 février 1988
de 9 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 15 h 30
- **INFORMATION**
M. Michel Rancourt
252-4609
- **CLÔTURE DE SOUMISSION**
Le lundi 15 février 1988 à 14 h
- **DOCUMENTS**
Les détails et conditions de vente sont indiqués sur les documents de soumission disponibles les jours d'inspection.
La Régie des installations olympiques ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Le Secrétaire
Me Mireille ZIGBY